

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE: 26.—	13.20	6.70	2.40
ETRANGER: 45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes : 31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

211^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

19^e c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocean 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LES RELATIONS ENTRE LONDRES ET TEL-AVIV S'ENVENIMENT DANGEREUSEMENT

Israël demande la convocation immédiate du Conseil de sécurité à la suite de « l'intervention unilatérale » de la Grande-Bretagne dans le conflit palestinien

TEL-AVIV, 11 (Reuter). — Mardi, le gouvernement d'Israël a donné pour instruction à son représentant à l'O.N.U. de demander la convocation immédiate du Conseil de sécurité pour prendre connaissance de la plainte d'Israël contre la Grande-Bretagne en raison de son intervention unilatérale dans les affaires d'Israël.

Les accusations portées par Israël contre l'Angleterre

TEL-AVIV, 11 (A.F.P.). — Parmi les accusations portées par Israël figurent l'envoi de troupes britanniques à Akaba, qui constitue une « violation de la trêve », la « provocation » représentée par l'envoi d'avions de reconnaissance armés au-dessus des positions israéliennes et enfin les mouvements de troupes britanniques signalés en provenance de Malte et de Chypre vers la frontière du Sinaï.

« Toutes ces actions et la menaçante campagne menés dans certains journaux britanniques, déclarera le représentant israélien indiquent qu'il existe un grave danger d'une intervention britannique armée imminente, étant donné en particulier que le gouvernement britannique n'a donné aucun appuiement à ce sujet. »

Le représentant d'Israël fournira également à M. Trygve Lie « la preuve que des armes britanniques ont été livrées récemment aux Etats arabes ».

« L'autorité du Conseil de sécurité doit être rétablie » déclare-t-on à Londres

LONDRES, 12 (Reuter). — Un porte-parole du Foreign Office commentant officiellement la situation en Palestine, a déclaré mardi soir que l'un des plus grands périls auxquels il s'agit de faire face était que le Conseil de sécurité avait perdu tout contrôle des événements. « Il est de la plus grande importance, a ajouté ce haut fonctionnaire, que l'autorité de ce conseil soit rétablie et maintenue jusqu'au règlement définitif du conflit palestinien. »

Le gouvernement britannique estime

que les deux parties satisfieraient le mieux à l'honneur en acceptant les décisions du Conseil de sécurité. D'autre part, le gouvernement de sa majesté n'a jamais entrepris aucune démarche qui fût de nature à faire obstacle à des négociations. Les procès-verbaux de l'O.N.U. prouvent que nous n'avons cessé de faire valoir qu'un règlement définitif doit être acceptable aussi bien pour les Juifs que pour les Arabes. »

Un communiqué britannique sur la chute des avions de la R.A.F.

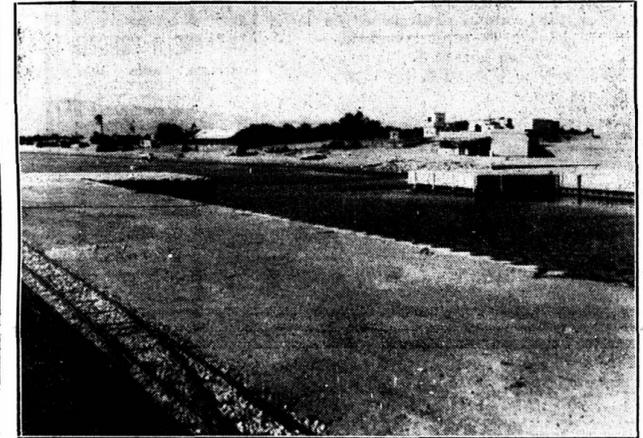
LONDRES, 12 (Reuter). — Dans un communiqué publié mardi, le ministre britannique de l'air déclare que les pilotes de la R.A.F. avaient reçu l'ordre de ne pas survoler les frontières

de la Palestine. C'est la raison pour laquelle il n'a pas été nécessaire d'informer les autorités juives de ces vols, sur quoi le gouvernement israélien avait annoncé que toutes ses forces avaient été retirées d'Egypte. De plus, les pilotes britanniques avaient reçu la mission de n'ouvrir le feu en aucun cas sur d'autres avions.

L'objectif des vols de reconnaissance en territoire égyptien consistait à rechercher les appareils manquants et à établir si des troupes juives se trouvaient en territoire égyptien.

Avant les conversations de Rhodes

LE CAIRE, 11 (A.F.P.). — M. Ralph Bunche et le général Riley, sont arrivés à Rhodes où commenceront mercredi les conversations sur la Palestine.



Une vue du port d'Akaba, en Transjordanie, où viennent de débarquer des troupes anglaises.

L'IMBROGLIO PALESTINIEN : les grandes puissances entrent en jeu

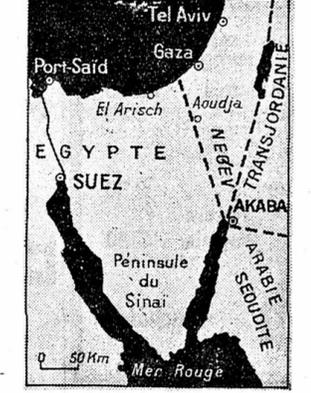
Jusqu'ici localisé, le conflit palestinien va-t-il soudain se transposer sur le plan international ? On le croirait à voir la nervosité qui s'est manifestée consécutivement au tragique incident des cinq avions britanniques abattus par les forces israéliennes. D'après Londres, ces avions patrouillaient dans le ciel égyptien aux seules fins de se rendre compte de la position des forces juives dans le désert du Negev. L'enquête déterminerait-elle si, sans s'en apercevoir, ils ont franchi la frontière ? Quoi qu'il en soit, le gouvernement de Londres s'est vivement ému de l'incident. Il a protesté à Tel Aviv, mais le cabinet israélien n'a même pas voulu recevoir la protestation, ce qui a encore aggravé la tension. Et il vient même d'appeler au Conseil de sécurité.

puient voir peut-être plus loin que le bout de leur nez. De toute évidence, l'état de choses en Palestine n'est plus le même que celui qui existait en mai dernier, au moment de la naissance de l'Etat d'Israël. Que celui-ci se soit borné à se constituer dans les frontières que lui avait tracées l'O.N.U., les Anglais n'y auraient vu aucun inconvénient. N'ont-ils pas tenu eux-mêmes sur les fonts baptismaux — si l'on peut dire ! — l'idée d'un Foyer national juif ; et ils auraient donné la main finalement aux

tour de cette Méditerranée qu'en vain elle a toujours cherché à atteindre.

Que valent ces affirmations ? Londres a frappé, il y a quelques jours, un grand coup en « révélant » officiellement l'existence, que l'on connaissait à vrai dire, d'un pont aérien qui fonctionnait à plein entre la Tchécoslovaquie et Israël et qui donne l'explication partielle des succès militaires juifs de ces derniers mois. Or, Prague, c'est Moscou. Et c'est Moscou encore, beaucoup plus que Washington, qui a patronné l'initiative du jeune Etat désireux de se faire recevoir membre de l'O.N.U. M. Shertok, le ministre israélien des affaires étrangères, a démenti avoir demandé une aide directe à l'Union soviétique, au cours de son dernier entretien avec l'ambassadeur russe à Tel Aviv. Mais les rapports des deux ministres sont fréquents. Les éléments de gauche et d'extrême-gauche sont de plus en plus prépondérants en Israël et chacun s'accorde à penser qu'ils s'orienteront encore renforcés des élections du 25 janvier prochain.

C'est là qu'il faut voir la raison du raidissement britannique de ces dernières semaines. Les Anglais ne peuvent se résoudre à perdre davantage de terrain dans le Proche-Orient. Le monde arabe devient peu sûr. Il est divisé lui-même. S'il est hostile aux Juifs, il est en proie à un nationalisme qui ne comporte certes rien de bon pour les Occidentaux. Mais le Moyen-Orient reste le pays des grands intérêts économiques. Le pétrole est toujours l'objet de convoitise et par là continue à passer la route des Indes. N'ayant pu rester à Suez, les Anglais s'accrochent à Akaba.



La région frontière entre l'Egypte, le sud de la Palestine et la Transjordanie

Grande puissance, l'Angleterre ne saurait être admise d'être traitée de la sorte. On a craint dès lors de la voir réagir avec vigueur. Déjà, arguant des clauses du traité anglo-transjordanien, elle a fait débarquer des troupes et du matériel dans le port d'Akaba, le seul que possède la Transjordanie sur la mer Rouge. Elle invoque pareillement le traité anglo-égyptien pour être présente en Egypte et pour prêter assistance à celle-ci, quand bien même le Caire ne lui a rien demandé et s'efforce de régler maintenant à l'amiable son conflit avec Israël, puisque des négociations se déroulent à Rhodes entre les deux parties, sous l'égide de M. Bunche, médiateur de l'O.N.U.

L'observateur superficiel en vient dès lors à se demander quelle mouche pique le gouvernement britannique. Pourquoi celui-ci, qui avait déclaré se désintéresser de la Palestine et en avait retiré ses troupes, pratique-t-il à nouveau l'intervention à outrance ? Pourquoi, au lieu d'apaiser les Arabes, tant ceux d'Egypte que de Transjordanie, qui paraissent désormais enclins à revenir sur leur intransigence passée et à discuter avec l'Etat d'Israël, le gouvernement de Londres les excite-t-il au contraire et les ravaille-t-il le mieux qu'il peut ? Ces pourquoi, on les pose non seulement à l'étranger mais dans la presse d'outre-Manche où l'attitude adoptée en l'occurrence par le Foreign Office est l'objet d'assez vives critiques.

Oui, pourquoi ? C'est que M. Bevin et les membres du cabinet qui l'ap-

autres membres de l'O.N.U. pour qu'un compromis équitable, dans le genre de ceux que proposait feu le comte Bernadotte, fût accepté par les parties litigieuses.

Mais, dès ses débuts, l'Etat d'Israël s'est montré singulièrement agressif. Il a toujours repoussé les propositions du médiateur ; ses succès militaires aidant, il a fait pénétrer ses troupes en territoire égyptien et il ne vient de les retirer qu'à la demande formelle de Washington. Mais il y a plus encore et c'est ceci essentiellement qui motive les appréhensions britanniques : Israël n'est pas seul. Le Foreign Office semble convaincu aujourd'hui que le jeune Etat est considéré par la Russie comme un pion sur son échiquier international, le seul pion dont elle puisse disposer sur le pour-

tour de cette Méditerranée qu'en vain elle a toujours cherché à atteindre.

Que valent ces affirmations ? Londres a frappé, il y a quelques jours, un grand coup en « révélant » officiellement l'existence, que l'on connaissait à vrai dire, d'un pont aérien qui fonctionnait à plein entre la Tchécoslovaquie et Israël et qui donne l'explication partielle des succès militaires juifs de ces derniers mois. Or, Prague, c'est Moscou. Et c'est Moscou encore, beaucoup plus que Washington, qui a patronné l'initiative du jeune Etat désireux de se faire recevoir membre de l'O.N.U. M. Shertok, le ministre israélien des affaires étrangères, a démenti avoir demandé une aide directe à l'Union soviétique, au cours de son dernier entretien avec l'ambassadeur russe à Tel Aviv. Mais les rapports des deux ministres sont fréquents. Les éléments de gauche et d'extrême-gauche sont de plus en plus prépondérants en Israël et chacun s'accorde à penser qu'ils s'orienteront encore renforcés des élections du 25 janvier prochain.

C'est là qu'il faut voir la raison du raidissement britannique de ces dernières semaines. Les Anglais ne peuvent se résoudre à perdre davantage de terrain dans le Proche-Orient. Le monde arabe devient peu sûr. Il est divisé lui-même. S'il est hostile aux Juifs, il est en proie à un nationalisme qui ne comporte certes rien de bon pour les Occidentaux. Mais le Moyen-Orient reste le pays des grands intérêts économiques. Le pétrole est toujours l'objet de convoitise et par là continue à passer la route des Indes. N'ayant pu rester à Suez, les Anglais s'accrochent à Akaba.

Du mauvais, du funeste impérialisme, dira-t-on. Oui, mais la question n'est pas de savoir si les Occidentaux rendront le Moyen-Orient aux Arabes ou aux Juifs. Elle est de savoir si, en se retirant, ils ne permettront pas à une puissance et à une idéologie beaucoup plus considérables de s'y implanter. Voilà ce que redoutent M. Bevin et ses collègues. Et c'est pourquoi les Etats-Unis — qui commentent à comprendre — cherchent bien à apaiser le gouvernement de Londres, mais ne veulent, ni ne peuvent se désolidariser de lui. L'esprit de Yalta a déjà trop fait de ravages.

René BRAICHER.

BILLET LITTÉRAIRE

LA PART DU DESTIN

Quand c'est un homme qui écrit un roman ou un essai, bien souvent il se complique affreusement la tâche, soit qu'il ne réussisse pas à mettre au clair ses idées, le plan de son œuvre, soit que la difficulté de s'exprimer adéquatement à tout instant l'arrête ; bref, le travail d'écrire devient pour lui un tourment de chaque minute, et c'est dans un cas sur des milliers seulement, chez un Valéry ou un Proust, que le résultat est réellement supérieur. Lorsque c'est une femme qui met la main à la pâte, elle ne se pose pas tant de questions préliminaires, elle prouve simplement le mouvement en marchant.

Les qualités principales du roman de Mme Marianne Gagnebin-Maurer, intitulé *La part du destin* (1), ce sont la facilité, l'aisance, le naturel ; jamais d'accros, ni d'arrêts, ni de par Mme Marianne Gagnebin-Maurer ratés, ni de ces hésitations et de ces pénibles retours sur soi-même qui

distinguent le faux romancier ; chez elle, tout coule de source, avec une abondance parfois un peu prolixe, mais sans monotonie, tant il y a dans cette œuvre de vie, d'entraîn, de conviction et de variété. C'est l'histoire d'Alexandre Maurer, un « enfant de 1848 », épris de justice et d'humanité, qui, après une enfance malheureuse passée à Schaffhouse, vient à Neuchâtel, dans une pension, puis se rend comme précepteur en Russie, séjourne ensuite en Angleterre et en Allemagne, revient en Suisse, et finalement se marie et se fixe à Lausanne, comme professeur d'allemand à l'Académie. Des nombreux pièges qui la guettaient au cours de toutes ces pérégrinations, Mme Gagnebin s'est tirée avec une habileté et un talent incontestables ; les personnages, si nombreux soient-ils, sont joliment, nettement dessinés, les descriptions plaisantes, les dialogues bien menés, et si, ici ou là, il y a quelque superficialité, ce petit défaut est largement racheté par la vivacité et la plénitude du récit.

En face des violences et des étroitesse fanatiques de notre siècle, combien le libéralisme qu'Alexandre Maurer incarne apparaît humain et viril ! En écrivant ce livre, Mme Gagnebin, sans jamais tomber dans l'écueil du didactisme, nous donne une leçon de sagesse souriante et accomplie. Sagesse qui implique un épanouissement complet de l'intelligence aussi bien que du caractère. De ce point de vue, les réflexions que Mme Gagnebin met dans la bouche de son héros sont toujours justes et bien fondées. Si Alexandre Maurer possède un tempérament ardent, c'est aussi et avant tout un homme de pensée, un intellectuel ; il affirme avec enthousiasme que c'est la pensée, une pensée bien équilibrée, qui doit présider aux destinées du monde. Aussi est-il intéressant de le voir à l'Université de Leipzig prendre le contre-pied des théories pangermanistes et défendre le droit des petits peuples à collaborer à la civilisation. Dans la critique littéraire il montre également un jugement très fin, lorsqu'il fait voir pourquoi, face à Shakespeare, Corneille n'est pas nécessairement inférior.

Mais ce livre n'aurait pas tant de charme, si ne l'ensoleillaient les figures de femmes et de jeunes filles qui lui donnent sa véritable tonalité ; sur ce point nous laissons aux lecteurs tout le plaisir de la découverte. Souhaitons que *La part du destin* passe à de nombreux Neuchâtelois d'agréables dimanches après-midi, car c'est là un livre pour ces dimanches après-midi embrumés, marqués par l'ennui, où l'on aimerait s'arracher à soi, s'évader dans un monde de rêve, se perdre dans un rêve de bonheur.

P. L. BOREL.

(1) Editions du Griffon, Neuchâtel.

Les échos du MONDE

Les visites du Nouvel an, une tradition qui se perd

Le 1er janvier 1949 et le dimanche qui le suivait ont confirmé l'observation que les contemplateurs des mœurs avaient faite depuis longtemps : les visites rituelles s'espacent, sauf à la famille proche. On ne mène plus d'enfants intimidés et endimanchés chez tous les cousins âgés et pointilleux sur ce protocole ; on ne prend plus de voiture afin de déposer sa carte chez le plus grand nombre de personnes. Les visites subissent la même déflation que les cartes de vœux et que les « compliments ». Vous savez, ces jolis compliments à bords de dentelle ? Certes, ils n'ont pas absolument disparu — un grand papeterie nous le confirme en nous montrant quelques-uns de ces magnifiques rouleaux. Mais, enfin, cette charmante coutume s'efface autant que, naguère, les lignes au crayon qui traçaient la voie à la naïve écriture de l'enfance...

Des S.O.S. inutiles

Matelot à bord de l'*Aquitania*, Jack Wheeler demandait, depuis longtemps au destin de lui envoyer l'âme sœur. Il confiait ses appels à des bouteilles cachetées qu'il jetait à la mer. Après des années d'insuccès, il vient enfin de recevoir une réponse : c'est une petite fille de onze ans qui lui écrit.

L'infortuné Wheeler a failli, de désespoir, se jeter lui-même à la mer.

La « ciseauxmanie » existe

Sept fois condamné pour vol de ciseaux chez un tailleur, Demeter Pachristo a comparu une huitième fois devant le tribunal d'Athènes pour le même motif. Il a expliqué qu'aucune force au monde ne saurait l'empêcher de voler une paire de ciseaux posée sur une table, qu'il s'agissait d'un cas de ciseauxmanie. Le tribunal a refusé de le suivre dans cette voie et a prononcé une sévère condamnation.

UNE DÉROBADE DES COMMUNISTES

Les « Lettres françaises » demandent l'ajournement du procès intenté par M. Kravchenko

Dans une conférence de presse, l'écrivain russe déclare qu'il apportera au procès des documents d'une grande importance

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Victor Kravchenko, l'auteur de « J'ai choisi la liberté », est arrivé dimanche à Paris, venant des Etats-Unis.

Le représentant de l'écrivain russe a fait à un rédacteur du « Figaro » la déclaration suivante :

« M. V.-A. Kravchenko, l'auteur de « J'ai choisi la liberté », vient d'arriver à Paris pour y soutenir lui-même son procès, les 24, 25 et 26 janvier, contre les « Lettres françaises ». M. Kravchenko a l'intention de faire citer de nombreux témoins, la plupart citoyens russes, qui ont refusé de rentrer dans leur pays d'origine. Parmi eux on compte des intellectuels, des professeurs, des ingénieurs, des ouvriers, des paysans et même un héros de l'Union soviétique venant, en quelque sorte, illustrer le livre même de l'ancien haut fonctionnaire du gouvernement bolchévique.

« Lire la suite en dernières dépêches »

Il fallait trouver un moyen de masquer une dérobade aussi imprévue. M. Morgan a donc prétendu que M. Kravchenko n'ayant pas versé, le 7 janvier, la caution imposée à tout étranger, il ne pouvait engager les frais nécessaires par le voyage de ses témoins. Or la caution a été versée par M. Kravchenko, le même jour, 7 janvier. Aux termes de la loi, aucun délai n'ayant été fixé par le jugement, M. Kravchenko avait le droit de ne la verser que le 23 janvier, veille de l'audience.

Il n'a jamais reçu aucune sommation de M. Morgan d'avoir à consigner la caution avant cette date. Enfin, les services étrangers, compétents pour accorder les visas, n'ont reçu aucune demande concernant les témoins qui devaient venir de Moscou.

Une curieuse coïncidence

Par une curieuse coïncidence, le jour même de cette arrivée, M. Clau de Morgan, directeur communiste des « Lettres Françaises », annonçait à M. Kravchenko, par exploit d'huissier, qu'il désirait faire ajourner le procès, pourtant fixé deux mois et demi d'avance.

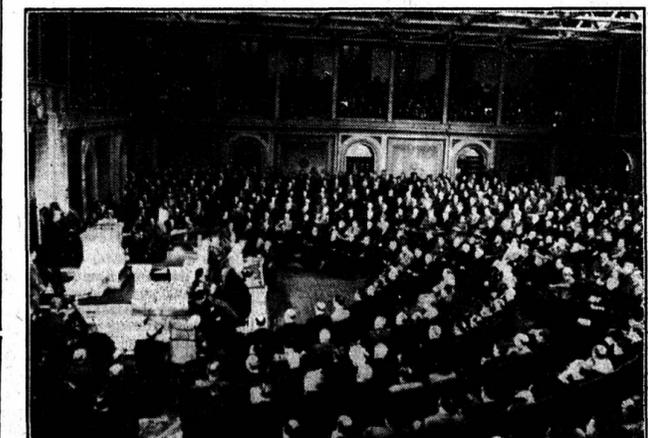
M. Morgan faisait connaître que les onze témoins soviétiques, dont la venue à Paris avait été annoncée, ne comparaitraient pas le 24 janvier. En d'autres termes, les communistes battent en retraite après avoir proclamé, à maintes reprises, leur volonté de plaider le plus tôt possible. Mais, à ce moment, ils ne soupesaient pas que M. Kravchenko aurait le courage de venir à Paris, de les affronter à l'audience et de donner au procès tout le développement qu'il comporte.

LIRE AUJOURD'HUI

EN CINQUIÈME PAGE :

A la poursuite du « fond fantôme des mers »
Neuchâtel vu par un écrivain portugais
Comment les Américains ont résolu le problème de la distribution du lait

AU CONGRÈS AMÉRICAIN



Le Congrès américain siège actuellement à Washington. A la tribune, on reconnaît le président Truman prononçant son premier discours de la nouvelle législature.

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer...

CHAMBRES

On cherche personnes sérieuses pour belles chambres indépendantes ou non, au sud. Belle vue. - Tél. 529 51.

AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction Demande de M. Jean Guye de construire une maison d'habitation au chemin du Soleil, sur l'article 4621 du cadastre.

A LOUER

On loue immédiatement ou pour date à convenir un local bien éclairé à l'usage d'atelier, entrepôt, garde-meubles, etc.

Appartement Echange

On échangerait un appartement de quatre pièces, avec cuisine plus dépendances, à Fleurier, contre un appartement de quatre pièces à Neuchâtel ou environs immédiats si possible dans le haut de la ville.

A louer

tout de suite pour une durée de six mois, dans propriété au bord du lac, à Chez-le-Bart, un

appartement

de trois ou quatre pièces, tout confort, garage, verger, grèves, etc. - Prix: 80 fr. S'adresser à André Wyss, à Gorgier (Neuchâtel), Tél. 673 18.

On cherche pour élève de l'Ecole de commerce, très bonne

PENSION

(Seulement chambre à un lit.) Rentre tous les samedis à la maison. Ecrire: Case postale No 32327 à Thoune.

OFFRES D'EMPLOIS

VENDEUSE

connaissant la branche textile, (confection pour enfants) possédant bonnes notions de la langue allemande est demandée pour date à convenir. Situation stable pour personne qualifiée et de confiance. - Offres avec photographie, prétentions de salaire et curriculum vitae sous chiffres M. B. 584 au bureau de la Feuille d'avis.

COMMISSIONNAIRE

jeune garçon est demandé en qualité de commissionnaire. Faire offres par écrit

Chaussures Kurth, Neuchâtel

Mécanicien qualifié

pouvant travailler seul et s'occuper de réglage de machines serait engagé tout de suite par entreprise de la ville. Adresser offres écrites à P. L. 592 au bureau de la Feuille d'avis.

SECRÉTAIRE

Commerce de Lausanne engagerait jeune employée au courant des travaux de bureau, correspondance française et comptabilité. Entrée 1er mars 1949. Situation intéressante pour jeune fille sérieuse, intelligente et consciencieuse. Offres manuscrites avec curriculum vitae sous chiffres P. B. 80084 L., à Publicitas, Lausanne.

Fabrique de voitures d'enfants cherche pour la vente de ses produits de 1er ordre, un

représentant

ayant de l'initiative, solvable et disposant de locaux nécessaires au centre de la ville (éventuellement un commerce à l'étage). Faire offres sous chiffres U 2975 à Publicitas, Neuchâtel.

VENDEUSES

qualifiées, pouvant occuper un poste de gérantes sont demandées par la Société coopérative de consommation de Lausanne et environs. Connaissance parfaite de la branche alimentation exigée (limite d'âge 40 ans). Places stables et d'avenir. Adresser offres au siège social: avenue de Beaulieu 9, Lausanne.

Importante société, organisant dans toute la Suisse, un service de rabais et de publicité, cherche

REPRÉSENTANTS (ES)

bien introduits auprès des commerçants, grossistes et fabricants, pour son service d'acquisition. Personnes présentant bien, capables et énergiques, ont l'occasion de se créer une situation bien rémunérée (accessoire ou principale). - Faire offres avec photographie et références à case gare 442555, Neuchâtel.

Visiteur-contrôleur

pour ébauches et fournitures, serait engagé pour époque à convenir, par fabrique des environs de Neuchâtel. Faire offres sous chiffres P. 1111 N., à Publicitas, Neuchâtel.

ARGENTEUR-GALVANISEUR

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir un jeune ouvrier

homme qualifié, ayant fait apprentissage régulier et qui serait susceptible de succéder, dans quelques années, à notre argenteur principal.

Place stable, possibilité de s'affilier à caisse de retraite. Adresser offres manuscrites avec copies de certificats, tous renseignements et prétentions à la direction de Porfèverrie Christofle, à Pesoux.

Jeune garçon

Etablissement d'horticulture cherche jeune garçon désirant apprendre l'allemand en qualité de commissionnaire. Vie de famille et bonne nourriture assurées. - Pour tous renseignements s'adresser à l'établissement horticole P. et Ed. Hermann, Berthoud, Berne.

jeune homme ou jeune fille

en qualité d'employé (e) de cuisine. Très bon salaire, nourri (e) et logé (e). Faire offres à case postale 361, Neuchâtel.

jeune garçon ou jeune fille

pour travail propre et facile. Demander l'adresse du No 587 au bureau de la Feuille d'avis.

Fille de cuisine

Je cherche une bonne fille de cuisine et (pour les travaux de maison) dans restaurant de la ville. Bons gages et bons temps assurés. Ecrire sous chiffres A. C. 588 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

pour, aider au ménage et au magasin, dans une boulangerie-pâtisserie. Adresser offres écrites sous chiffres L. C. 593 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille, ayant trois petits enfants, cherche une JEUNE FILLE

en qualité d'aide de ménage. Bon gain et vie de famille assurés, ainsi que congé. Entrée au printemps ou à la fin de l'hiver. Prière d'adresser les offres (si possible avec photographie) à Mme Bieri, menuiserie, Allmendingen près Berne, tél. (081) 716 32.

Employée de fabrication

Usine de Neuchâtel demande dame ou demoiselle pour surveillance et mise en fabrication des commandes. Articles fantaisie. Bonne mémoire et connaissance de la langue allemande désirées. Offres avec curriculum vitae, date d'entrée et prétentions sous chiffres L. C. 580 au bureau de la Feuille d'avis.

Chocolatier

28 ans, en possession de connaissances approfondies de la branche chocolat et confiserie (sucres cuits et poudre non compris), cherche place. Faire offres sous chiffres P. A. 80023 L., à Publicitas, Lausanne.

DEBUTANTE

cherche place dans hôtel, tea-room (pour le service). Faire offres: Anita Kummer, Laupenstrasse 2, Berne.

travail à domicile

horlogerie, remontage de barillets, balanciers ou autres. Ecrire sous chiffres A. E. 576 au bureau de la Feuille d'avis.

1er SALONNIER

cherche place pour tout de suite ou date à convenir. - Tél. (088) 611 65.

Employée de maison

Jeune fille, Italienne, 22 ans, bonne travailleuse, cherche place pour tout de suite à Neuchâtel. Adresser offres écrites à E. P. 574 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

JEUNE FILLE de 17 ans, de la Suisse place d'apprentissage de vendeuse dans maison travaux à la main ou branche mercerie. Adresser offres écrites sous chiffres L. N. 581 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Apprentissages dans l'imprimerie

Un apprenti compositeur-typographe et un apprenti conducteur de machines seraient engagés au printemps par l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel. S'adresser au bureau de l'Imprimerie, rue du Concert 6, 1er étage.

A VENDRE

A VENDRE avec accessoires complets, appareils à fraiser, à meuler, à fileter. Transmission et renvoi. Moteur un C.V., triphasé. - Adresser offres écrites à P. L. 597 au bureau de la Feuille d'avis.

bonne génisse

à terme le 23 janvier. - S'adresser à Alfred Gallie, Prises de Montalchez.

deux chèvres

bonnes laitières, portantes pour le 1er avril. J. Feihuam, vigneron, Saint-Aubin.

limousine « OPEL »

modèle 1935-1936, 9,7 CV, 6 cylindres, peinture noire d'origine, en parfait état. Adresser offres écrites à A. Z. 577 au bureau de la Feuille d'avis.

VOITURE LIMOUSINE « ADLER »

1935 traction avant, 8 CV, en parfait état de marche. Prix: 2500 fr. Egalement échange contre plus grande cylindrée (jusqu'à 10-12 CV).

cherche place

pour jeune homme de 16 ans, de préférence dans un garage. S'adresser à J. Scuri, Rocher 14, Neuchâtel.

VOYAGEUR

Jeune homme, 28 ans, présentant bien, ayant voyagé pour une fabrique de produits chimiques, cherche place de voyageur. Entrée immédiate. Faire offres sous chiffres P. T. 60005 L., à Publicitas, Lausanne.

VENDEUSE

désirant se perfectionner dans le français, cherche place dans magasin de denrées alimentaires. Désire aussi aider au ménage. Adresser offres à Margrit Vock, magasin Anglikon - Wohlen (Argovie).

travail à domicile

soit barillets ou remontages, mécanique. Ecrire sous chiffres D. E. 578 au bureau de la Feuille d'avis.

Restaurant de la ville

cherche pour tout de suite sommelière (deux langues). Adresser offres écrites à G. A. 552 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une JEUNE FILLE

parlant français pour s'occuper de deux enfants en bas âge. S'adresser à Mme H. Ketterer-Plaget, Comba-Borel 4, téléphone 534 32 qui renseignera.

Représentants

visitant la clientèle particulière et désirant s'adjoindre articles intéressants peuvent écrire sous chiffres P. 1042 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour le 31 janvier

jeune fille honnête et sérieuse, pour l'office et le magasin. S'adresser à la pâtisserie Otto Weber, faubourg de l'Hôpital 15, Neuchâtel.

PERSONNE

forte et honnête est demandée pour lessive régulière une fois par semaine. Adresser offres à case postale 29627, Neuchâtel.

PERSONNE

sachant très bien raccommoder, pour une journée par semaine. Pâtisserie Droz, Orangerie 2, Neuchâtel.

On cherche

jeune homme de 17-19 ans pour travaux de laberie. Offres sous chiffres P. 1033 Yv., à Publicitas, Yverdon.

La Poterie neuchâteloise

cherche pour entrée immédiate

On cherche personne

de confiance pour quelques heures de ménage

par jour. Mme Droz, rue Louis-Favre 6, tél. 5 69 18.

On cherche pour tout de suite un

jeune garçon pour aider à porter le lait et soigner le bétail. S'adresser à Charles Collin, Serroux sur Corcelles (Neuchâtel).

DEMANDES D'EMPLOIS

VOYAGEUR

40 ans, vingt ans de pratique, fort vendeur, énergique et dynamique, cherche emploi dans l'import-export quelle branche (cafetiers exclus pour le canton), éventuellement en Suisse allemande. - Demande: fixe, commission, frais de voyage, éventuellement à la commission. Permis de conduire. Adresser offres écrites à R. C. 553 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle

20 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place dans bonne famille à Neuchâtel auprès d'enfants. Connait tous les travaux de ménage y compris la cuisine. On demande bons soins, vie de famille et bon salaire. - Stage d'une année en Angleterre auprès d'enfants. Faire offres avec indication de salaire à Case postale 4, Bâle 2.

Jeune fille de toute moralité

cherche place dans tea-room pour le service, en qualité de débutante. Entrée à convenir. Vie de famille désirée. - Offres à Esther Gautschi, Ruedenstrasse, Schöftland (Argovie).

EMPLOI

quelques jours par semaine ou pour demi-journées, éventuellement dans bureau, possède diplôme commercial. Faire offres sous chiffres R. C. 591 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame cherche

travail à domicile soit barillets ou remontages, mécanique. Ecrire sous chiffres D. E. 578 au bureau de la Feuille d'avis.

Restaurant de la ville

cherche pour tout de suite sommelière (deux langues). Adresser offres écrites à G. A. 552 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

JEUNE FILLE parlant français pour s'occuper de deux enfants en bas âge. S'adresser à Mme H. Ketterer-Plaget, Comba-Borel 4, téléphone 534 32 qui renseignera.

Représentants

visitant la clientèle particulière et désirant s'adjoindre articles intéressants peuvent écrire sous chiffres P. 1042 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour le 31 janvier

jeune fille honnête et sérieuse, pour l'office et le magasin. S'adresser à la pâtisserie Otto Weber, faubourg de l'Hôpital 15, Neuchâtel.

PERSONNE

forte et honnête est demandée pour lessive régulière une fois par semaine. Adresser offres à case postale 29627, Neuchâtel.

PERSONNE

sachant très bien raccommoder, pour une journée par semaine. Pâtisserie Droz, Orangerie 2, Neuchâtel.

On cherche

jeune homme de 17-19 ans pour travaux de laberie. Offres sous chiffres P. 1033 Yv., à Publicitas, Yverdon.

La Poterie neuchâteloise

cherche pour entrée immédiate

On cherche personne

de confiance pour quelques heures de ménage

par jour. Mme Droz, rue Louis-Favre 6, tél. 5 69 18.

On cherche pour tout de suite un

jeune garçon pour aider à porter le lait et soigner le bétail. S'adresser à Charles Collin, Serroux sur Corcelles (Neuchâtel).

DEMANDES D'EMPLOIS

VOYAGEUR

40 ans, vingt ans de pratique, fort vendeur, énergique et dynamique, cherche emploi dans l'import-export quelle branche (cafetiers exclus pour le canton), éventuellement en Suisse allemande. - Demande: fixe, commission, frais de voyage, éventuellement à la commission. Permis de conduire. Adresser offres écrites à R. C. 553 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle

20 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place dans bonne famille à Neuchâtel auprès d'enfants. Connait tous les travaux de ménage y compris la cuisine. On demande bons soins, vie de famille et bon salaire. - Stage d'une année en Angleterre auprès d'enfants. Faire offres avec indication de salaire à Case postale 4, Bâle 2.

Jeune fille de toute moralité

cherche place dans tea-room pour le service, en qualité de débutante. Entrée à convenir. Vie de famille désirée. - Offres à Esther Gautschi, Ruedenstrasse, Schöftland (Argovie).

EMPLOI

quelques jours par semaine ou pour demi-journées, éventuellement dans bureau, possède diplôme commercial. Faire offres sous chiffres R. C. 591 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame cherche

travail à domicile soit barillets ou remontages, mécanique. Ecrire sous chiffres D. E. 578 au bureau de la Feuille d'avis.

Restaurant de la ville

cherche pour tout de suite sommelière (deux langues). Adresser offres écrites à G. A. 552 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

JEUNE FILLE parlant français pour s'occuper de deux enfants en bas âge. S'adresser à Mme H. Ketterer-Plaget, Comba-Borel 4, téléphone 534 32 qui renseignera.

Représentants

visitant la clientèle particulière et désirant s'adjoindre articles intéressants peuvent écrire sous chiffres P. 1042 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour le 31 janvier

jeune fille honnête et sérieuse, pour l'office et le magasin. S'adresser à la pâtisserie Otto Weber, faubourg de l'Hôpital 15, Neuchâtel.

PERSONNE

forte et honnête est demandée pour lessive régulière une fois par semaine. Adresser offres à case postale 29627, Neuchâtel.

PERSONNE

sachant très bien raccommoder, pour une journée par semaine. Pâtisserie Droz, Orangerie 2, Neuchâtel.

On cherche

jeune homme de 17-19 ans pour travaux de laberie. Offres sous chiffres P. 1033 Yv., à Publicitas, Yverdon.

La Poterie neuchâteloise

cherche pour entrée immédiate

On cherche personne

de confiance pour quelques heures de ménage

par jour. Mme Droz, rue Louis-Favre 6, tél. 5 69 18.

On cherche pour tout de suite un

jeune garçon pour aider à porter le lait et soigner le bétail. S'adresser à Charles Collin, Serroux sur Corcelles (Neuchâtel).

DEMANDES D'EMPLOIS

VOYAGEUR

40 ans, vingt ans de pratique, fort vendeur, énergique et dynamique, cherche emploi dans l'import-export quelle branche (cafetiers exclus pour le canton), éventuellement en Suisse allemande. - Demande: fixe, commission, frais de voyage, éventuellement à la commission. Permis de conduire. Adresser offres écrites à R. C. 553 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle

20 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place dans bonne famille à Neuchâtel auprès d'enfants. Connait tous les travaux de ménage y compris la cuisine. On demande bons soins, vie de famille et bon salaire. - Stage d'une année en Angleterre auprès d'enfants. Faire offres avec indication de salaire à Case postale 4, Bâle 2.

Jeune fille de toute moralité

cherche place dans tea-room pour le service, en qualité de débutante. Entrée à convenir. Vie de famille désirée. - Offres à Esther Gautschi, Ruedenstrasse, Schöftland (Argovie).

EMPLOI

quelques jours par semaine ou pour demi-journées, éventuellement dans bureau, possède diplôme commercial. Faire offres sous chiffres R. C. 591 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame cherche

travail à domicile soit barillets ou remontages, mécanique. Ecrire sous chiffres D. E. 578 au bureau de la Feuille d'avis.

Restaurant de la ville

cherche pour tout de suite sommelière (deux langues). Adresser offres écrites à G. A. 552 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

JEUNE FILLE parlant français pour s'occuper de deux enfants en bas âge. S'adresser à Mme H. Ketterer-Plaget, Comba-Borel 4, téléphone 534 32 qui renseignera.

Représentants

visitant la clientèle particulière et désirant s'adjoindre articles intéressants peuvent écrire sous chiffres P. 1042 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour le 31 janvier

jeune fille honnête et sérieuse, pour l'office et le magasin. S'adresser à la pâtisserie Otto Weber, faubourg de l'Hôpital 15, Neuchâtel.

PERSONNE

forte et honnête est demandée pour lessive régulière une fois par semaine. Adresser offres à case postale 29627, Neuchâtel.

PERSONNE

sachant très bien raccommoder, pour une journée par semaine. Pâtisserie Droz, Orangerie 2, Neuchâtel.

On cherche

jeune homme de 17-19 ans pour travaux de laberie. Offres sous chiffres P. 1033 Yv., à Publicitas, Yverdon.

La Poterie neuchâteloise

cherche pour entrée immédiate

On cherche personne

de confiance pour quelques heures de ménage

par jour. Mme Droz, rue Louis-Favre 6, tél. 5 69 18.

On cherche pour tout de suite un

jeune garçon pour aider à porter le lait et soigner le bétail. S'adresser à Charles Collin, Serroux sur Corcelles (Neuchâtel).

DEMANDES D'EMPLOIS

VOYAGEUR

40

Pour bien commencer l'année 1949



REDINGOTE
en pied de poule pure laine, façon très seyante, tailles 36 à 46 **98.-**

MANTEAU VAGUE
coupé dans un tissu pure laine, uni ou fantaisie véritable anglais, pouvant se porter avec ou sans ceinture, tailles 36 à 46 . . . au choix **98.-**

Très élégante **REDINGOTE**
exécutée dans un splendide tissu PURE LAINE (se fait en bordeaux, bleu-roi, noir, marine, vert, beige), tailles 36 à 46 **98.-**

Dès aujourd'hui, nous mettons en vente ces **3 modèles de MANTEAUX** de haute classe qui vous enchanteront, Madame

Une visite à notre grand rayon de MANTEAUX s'impose

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

En cinq minutes

PHOTOS EXPRESS

pour passeport, permis, abonnement

PHOTOS MESSERLI

Sablons 57
Téléphone 5 19 69

Graisse mélangée

avantageuse à la BOUCHERIE

R. Margot

Machines à laver



depuis le modèle simple... au plus perfectionné

Beck & Cie
Peseux
Tél. 6 12 43

MACHINES A COUDRE

«Amisler»
Charles Zuretti

Tertre 8 - NEUCHÂTEL

Grand choix de machines d'occasion à des prix très bon marché et garanties sur facture

Réparations de toutes marques, travail garanti. Se recommande : O. ZURETTI

AU CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE Ceintures spéciales
dans tous genres avec soutien-gorge dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5 % S. E. N. J.

RECOUVRAGES MODERNES
RECOUVRAGES DE STYLE

REMISE A NEUF

RÉPARATIONS DE TAPISSERIE

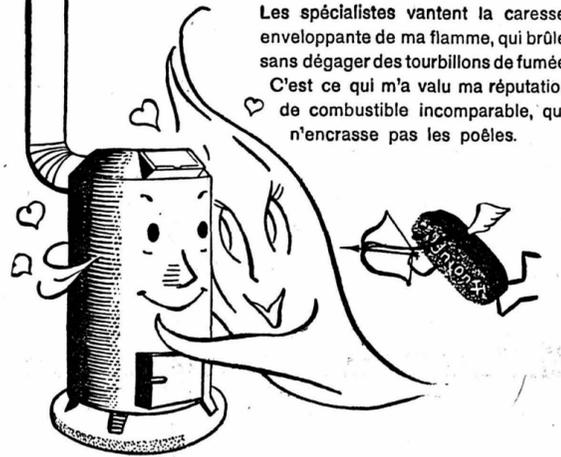
Nous vous offrons la garantie de notre expérience.

MAISON LAVANCHY

ORANGERIE 4

La flamme qui ménage le poêle

Les spécialistes vantent la caresse enveloppante de ma flamme, qui brûle sans dégager des tourbillons de fumée. C'est ce qui m'a valu ma réputation de combustible incomparable, qui n'encrasse pas les poêles.



Je chauffe à votre aise jusqu'à ma dernière braise!

Briquelette Union

La demande de briquettes «Union» est déjà si forte que votre fournisseur devra, pour le moment, compléter sa livraison avec des briquettes «Troll» et «Sonne».

Chez **LUTZ**
Croix-du-Marché (Bas rue du Château)
Tout ce qui concerne la MUSIQUE

Baisse sur le sucre
MAGASINS MEIER S. A.

A VENDRE
50 mesures de graine d'esparcette et 20 kg. de tréfle bernois. Offres à T. Carrel-Droz, Diesse, tél. (032) 7 22 19.

ABCESSINE
guérit
furoncles, abcès, angines, éruptions du visage, panaris.
Excellente pour purifier le sang.
10 tabl. 2.60 20 tabl. 4.70
Dans les pharmacies et drogueries
éprouvée depuis 25 ans

Baisse de prix

- Wienerli . . . la paire **-.45**
- Schublig . . . la paire **1.10**
- Saucisses à rôtir de veau la pièce **-.60**
- Lard fumé . . 500 gr. **4.10**
- Choucroute . . le kilo **-.55**
- Compote aux raves le kilo **-.65**

MIGROS

Société coopérative

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Le film d'un mois d'été

par **Pierre Breuil**

» Il m'avait dit: « Pardonne-moi ». Pardonne à mon père! Il m'avait dit: « Tu sais tout ». Mais je ne savais rien, je devais deviner. Et que pouvait deviner une petite fille de seize ans sortie des Ursulines? « Une femme dont il a eu... »: toute la nuit ma petite tête travailla là-dessus. Cette femme, je souhaiçais que ce fût Mlle Jacquemin. Celle-là au moins ne pouvait être méchante. Papa, lui non plus, ne pouvait être méchant: pour quoi alors ce « Pardonne-moi »? Il a ajouté: « Nous sommes bien malheureux ». Ah! voilà qui est vrai, qui est sûr.

» Je tombai malade. Je n'ai pas vu mourir maman.

» Lorsque enfin je commençai de me remettre, papa, un jour, me montra la photographie d'un enfant de quatre ans: « Hélène, voici ton frère que tu ne connais pas. Crois-tu que tu pourrais l'aimer? C'est ta mère qui a voulu que je te parle de lui. » Je regardai l'image: un enfant blond, un bel enfant. Je relevai les yeux. Pourquoi, tout à coup, une paix si consolante est-elle entrée en

moi? Il te ressemble, dis-je à mon père, et il ressembla à Mademoiselle... A ces mots je le vis se jeter à genoux contre mon lit; la tête dans les mains il pleurait et répétait: « Merci! » Qu'ai-je dit encore?... Que je ne me marierais pas, que je serais la maman du petit. Comme s'il n'en avait pas une déjà! Comme si elle allait s'en séparer pour me le donner! Où était-il d'ailleurs? Où était-elle? Mais je ne réfléchissais pas, c'était en moi un besoin immense de me consacrer à l'apaisement. Et j'ai tenu parole en effet, bien que, depuis, la tragique disparition de papa m'ait laissé seulement l'attente sans espoir du retour de ce frère devenu homme, ou lui aussi perdu.

» Nous vécûmes l'automne et l'hiver dans une tristesse que rendaient plus pénible le vide et les rigueurs de la saison. Ce fut un bonheur pour moi d'être distraite et occupée par les soins de notre intérieur, et par les affaires du domaine auxquelles je commençais à m'initier.

» J'appris la valeur des choses et la rouerie des gens, en même temps que je mesurais le dévouement d'Antoine notre majordome. J'adore la campagne, mais je n'aime pas le campagnard: il faut être avec lui constamment en défiance. Et aujourd'hui qu'il a perdu le chemin de l'église et le respect des mœurs, je l'aime moins encore. Mais j'aime mon pays, ma maison, et cette âme des choses qui est notre âme transposée. C'est pourquoi je n'ai pas

voulu vendre, à l'époque où se présentaient des occasions avantageuses, tandis que maintenant, disposée à vendre et à me retirer à la ville, je ne le pourrais pas, parce que notre vieux Clerval ne trouverait plus l'amateur blasonné dont l'espèce va se raréfiant.

» La régularité de mes nouveaux devoirs remplissait mes journées, et la venue de nos amis ramenait par intervalles l'animation si nécessaire à mon père. La photographie de l'enfant sorti du portefeuille où il la tenait cachée, je la voyais sur son bureau, je m'habituais à cette présence, et il arriva que lentement (je ne dirai pas insidieusement, tant cette influence était douce, tant la puissance d'un petit enfant peut être grande sans paraître s'imposer) il arriva que la blondeur et les yeux de l'innocent rétablirent l'image de cette Isabelle dont j'avais voulu, un temps, repousser le souvenir. Il arriva que, devant la merveille de l'innocence et de la faiblesse, l'idée de la faute perdit de cette répugnance qu'elle m'avait d'abord inspirée. C'était aussi à moi, sans que je l'eusse voulu, que ce petit être devait la vie! Isabelle était entrée pour moi dans la maison, j'étais en quelque sorte de complicité. En outre j'avais toujours désiré un frère: j'en avais un!

» Tu penses bien aussi que je n'étais pas de ces filles qu'un rien fait rougir. Ma nature, ainsi que les scènes campagnardes, me disposaient à vivre pleinement. Je te fais grâce de ce que j'ai pu surprendre ici, les

soirs de bataille, quand hommes et servantes cherchaient à s'approcher. Je savais la faiblesse masculine devant la tentation, faiblesse qui peut être la prodigalité d'une force en excès: j'en trouvais des exemples chez les meilleurs des nôtres. De connaître ces choses je me sentais indulgente à ceux que la vie tourmente, indulgente à... mon père! Et si de tels rapprochements te paraissent offensants, représente-toi comme moi, à l'époque où il connut Isabelle, maman toujours souffrante, et lui si exubérant.

» Je t'ai dit qu'avec l'image de l'enfant la figure de Mlle Jacquemin reprenait dans ma mémoire sa place d'autrefois. Les jours revinrent où mon père osa me parler d'elle. Ce fut d'abord à mots couverts, puis plus hardis, presque pressants. Et ainsi nous commençâmes de la nommer, souvent, de rappeler ses leçons, son esprit, enfin ses traits et sa beauté. Tellement que, pris ensuite l'un et l'autre de remords, nous restions de nouveau muets sur elle.

» J'avais déclaré une fois que je serais heureuse de voir l'enfant. Pourquoi ne pas aller le chercher pour qu'il passe quelque temps à Clerval? J'avais vu, à ma question, mon père rougir d'émotion. Il dut me révéler ce que jusque-là j'avais ignoré: Rodolphe était en Amérique avec la fugitive. Je n'ajoutai rien; mais, une autre fois, je lui dis que je pourrais rester seule quelques semaines s'il désirait aller là-bas.

» Non, ce n'est pas possible, reprit-il

tristement, je ne dois pas revoir Isabelle; et d'ailleurs, ajouta-t-il, elle ne se séparerait pas de lui.

» Cependant je m'accoutumais si bien à l'idée d'un frère qui porterait notre nom, que je m'enhardis enfin à parler de la possibilité, grâce à lui, de voir ce nom se perpétuer. Nouvelles préoccupations de mon père, qui m'avoua que, si légitimait l'enfant, je ne serais plus l'unique héritière.

» Cette objection, tu n'en doutes pas, eut la réponse que, me connaissant, il devait attendre de moi. Je me récriai et l'assurai que cette éventualité ne modifierait en rien mes sentiments.

» Les choses en étaient là, et furent sans changement pour de longs mois encore. J'avais atteint ma dix-neuvième année.

» Un jour mon père, qui recevait régulièrement des nouvelles et qui n'avait plus à me dissimuler qu'elles vinssent d'Amérique, fut informé qu'Isabelle était morte et Rodolphe confié à des amis.

» Je le vis dès lors non seulement malheureux une seconde fois, mais en proie à une agitation indescriptible. Il fallait une solution. La solution était: partir, ramener l'orphelin, le reconnaître.

» Le départ fut décidé.

» On entra dans la saison printanière, et je dois dire, sans céder à la phrase facile, que le renouveau de la nature ajoutait à la joie de recevoir cette vie enfantine. Si papa était transporté de bonheur, j'étais,

moi, impatiente d'accueillir ce petit que son isolement m'avait rendu plus cher.

» C'est vers la mi-avril que mon père s'embarqua à Bordeaux, à bord de « La Guyenne ». Il emmenait avec lui Antoine, qui sans doute avait, de tout temps, reçu ses confidences. Voulant aussi faire là-bas les derniers règlements et indemniser la famille qui avait pris soin de Rodolphe, il emportait à cet effet une somme importante. Son imprudence fut de ne pas me renseigner exactement, avant de s'embarquer, sur l'adresse de l'enfant: il avait coutume même de ne garder aucune lettre, et brûlait après lecture tout ce qu'il recevait. Il disait, comme le poète: « Vois-tu, Hélène, le passage attachant ne se lit qu'une fois, se retire c'est pleurer ». Le fait est que, plus tard, lorsque je me crus en droit d'examiner les tiroirs de son secrétaire, je n'y retrouvai ni aucune lettre de maman ni aucun mot d'Isabelle, rien que les billets qu'avait signés Rodolphe quand sa mère lui tenait la main.

» Tu ne peux pas te souvenir, Louise: le naufrage, les journaux relatant mille détails que je lisais et relisais avec horreur: « La Guyenne » était entrée en collision avec un iceberg. Je sus que papa était parmi les victimes, et Antoine sauvé.

(A suivre.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Mise au point de la curie archiépiscopale de Budapest à propos des accusations contre le cardinal Mindszenty

CITÉ-DU-VATICAN, 12 (A.F.P.). — Les accusations formulées contre le cardinal Mindszenty ont fait l'objet d'une mise au point de la curie archiépiscopale de Budapest dont le texte vient de parvenir au Vatican. Cette note déclare en substance :

1. Que le cardinal a souhaité à plusieurs reprises avec les membres de l'épiscopat l'avènement de la démocratie telle que l'a définie dans son message de Noël 1944.
2. Que ni le cardinal ni l'épiscopat ne se sont jamais prononcés au sujet des nationalisations économiques.
3. Que, ainsi qu'il a été publié en novembre dernier, l'épiscopat n'est pas opposé à la réforme agricole, et qu'en mai 1945, il a béni ceux qui avaient bénéficié de l'attribution de terres, même si dans certains cas il avait critiqué la façon dont avaient eu lieu ces attributions.
4. Que l'épiscopat a salué avec joie les articles de la loi de 1946 sanctionnant les droits naturels des citoyens.
5. Que les catholiques hongrois sont aujourd'hui dans la démocratie aussi bien citoyens qu'ils le furent mille ans dans la monarchie.

Washington n'envisage pas de rendre à la Hongrie la couronne de Saint-Etienne

WASHINGTON, 11 (A.F.P.). — Le porte-parole du département d'Etat a déclaré mardi soir que le gouvernement des Etats-Unis ne prend pour le moment aucune disposition en vue de restituer la couronne de Saint-Etienne aux autorités hongroises.

La couronne de Saint-Etienne, a-t-il précisé, est entre les mains des forces américaines en Allemagne et appartient à l'Eglise catholique hongroise. Il n'est pas question de la restituer à la Hongrie à l'heure actuelle, parce qu'il n'y a dans ce pays, à la connaissance des Etats-Unis, aucune autorité qui puisse représenter le peuple hongrois.

L'abbé Gau ajourne son voyage en Hongrie

PARIS, 12 (Reuter). — L'abbé Gau, député M.R.P., qui a été invité par le

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, le salut-musical. 7.15, inform. 7.20, symphonie No 5 de Dvorak. 10.10, émission radiocolor. 10.40, visions de rêves chinois. 11 h., émission commune, travaux en musique. 11.30, Genève vous parle. 12.15, la Musique des équipages de la flotte. 12.30, le rall, la route, les ailes. 12.45, l'heure. 12.46, inform. 12.55, concours de vedettes. 13.25, le service de musique de chambre présente Hans Kann, pianiste. 13.29, l'heure. 13.30, de Beronciner, émission commune. 17.30, poèmes de Gabriel Vicaire. 17.45, gâté viennoise. 17.55, au rendez-vous des benjamins. 18.30, la femme et les temps actuels. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15, inform. 19.25, la voix du monde. 19.35, Freddy Albery. 19.45, Rhythmic Club Orchestra. 19.45, émission commune, travaux en musique. « Le tremplin ». 20.10, Questionnez, ou vous répondra. 20.30, musique classique et musique américaine. 22.30, inform. 22.35, chronique des écrivains suisses. 22.50, la Poly, variations de Corelli.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7.05, musique populaire. 11 h., de Sottens, émission commune. 12.15, chant par M. Müller, soprano. 12.40, l'ensemble C. Dumont. 13.05, disques variés. 13.25, concert pour piano et orchestre en si bémol No 1 de Tchaikowsky. 14.20, musique italienne. 16 h., musique de ballet. 16.30, émission commune, musique de Haendel, Schubert, Schumann, Brahms. 18 h., l'ensemble C. Dumont. 19 h., disques variés. 20.20, le pianiste autrichien Leygraf. 20.30, chants suisses. 22.05, musique douce.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	10 Janv.	11 Janv.
Banque nationale	645.- d	645.- d
Credit fonc. neuchât.	660.-	655.- d
La Neuchâteloise s. g.	570.- d	570.- d
Cables élect. Cortaillois	485.-	485.- d
Ed. Cortaillois	720.-	740.- d
Ciment Portland	985.-	985.- d
Tramways Neuchâtel	480.-	480.- o
Suchard Holding S. A.	246.-	246.- d
Etablisse. Perrenoud	500.-	500.- d
Cie viticole Cortaillois	30.-	25.- o

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	10 Janv.	11 Janv.
Etat Neuchât. 2 1/2 1932	99.50 d	99.75
Etat Neuchât. 3 1/2 1938	100.- d	100.- d
Etat Neuchât. 3 1/2 1942	100.75 d	101.25
Ville Neuchât. 3 1/2 1937	98.50 d	98.50 d
Ville Neuchât. 3 1/2 1941	100.50 d	100.50 d
Ch.-de-Fonds 4 1/2 1931	100.25 d	100.50
Tram. Neuchât. 3 1/2 1946	97.-	97.- d
Klaus 3 1/2 %	1946	100.- d
Et. Perrenoud 4 1/2 % 1937	100.- d	100.- d
Suchard 3 1/2 %	1941	100.- d
Cie viticole Cortaillois	25.-	25.- o
Taux d'escompte Banque nationale	1 1/2 %	

Billets de banque étrangers

Cours du 11 janvier 1949

	Acheteur	Vendeur
France français	78.-	84.-
Dollars	3.92	3.98
Livres sterling	11.90	12.20
Francs belges	7.30	7.50
Florins hollandais	76.50	79.-
Liras	59.-	66.-

Autour du monde en quelques lignes

AU BRÉSIL, un avion de la compagnie brésilienne «Viacao Aerea Gaucha» s'est écrasé mardi matin près de la ville de Pelotas, dans l'Etat de Rio-Grande-du-Sul.

Huit passagers et quatre membres de l'équipage ont été tués.

EN SCANDINAVIE, le comité de défense scandinave a tenu mardi sa troisième et dernière séance à huis clos. Les participants ont refusé toute déclaration à la presse.

AU PORTUGAL, le professeur Rodriguez Lapa qui avait été arrêté récemment pour «grave injure à la nation portugaise», a la suite de la déclaration qu'il publia dans le «Diario de Lisboa» dans le cadre de la propagande électorale en faveur de Norton de Matos, chef du parti d'opposition, a été remis mardi en liberté après versement d'une caution de 20,000 escudos.

EN FRANCE, certains élus du rassemblement du peuple français préconisent la dissolution de l'intergroupe gaulliste du Conseil de la République et la constitution d'un groupe plus large qui réunirait les sénateurs du R.P.F. et ceux qui ont reçu l'investiture lors de leur élection.

EN GRANDE-BRETAGNE, un porte-parole du Foreign Office a déclaré mardi que le gouvernement britannique refusera d'admettre le retour en Allemagne d'Otto Strasser, ancien chef national-socialiste allemand.

Les gouvernements de Grande-Bretagne, de France, des Etats-Unis et des

pays du Benelux ont été saisis des recommandations d'une commission d'experts des six puissances qui a siégé dernièrement à Paris pour examiner les revendications des Alliés occidentaux au sujet des frontières de l'Allemagne.

EN RUSSIE, les «Izvestia» publient une correspondance de Prague affirmant qu'un recrutement d'anciens officiers allemands et autrichiens est en cours depuis longtemps en Allemagne occidentale et en Autriche. Ces officiers passent le Brenner pour se rendre en Italie, à Frascati près de Rome, d'où ils sont ensuite envoyés dans les îles Lipari; il s'agit là d'un camp de transit car ils poursuivent leur route après coup sur la Syrie et l'Extrême-Orient. Parmi eux se trouvait le libérateur de Mussolini, Otto Skorzeny, qui se serait rendu aux Etats-Unis.

LA GUERRE EN CHINE

Négociations à Tien-Tsi

NANKIN, 11 (A.F.P.). — Les communistes ont ordonné lundi le «cessez le feu» pour 24 heures à Tien-Tsin en vue de négociations.

J'ai définitivement rompu avec le régime et j'ai profité de cette chance qui m'était donnée de faire connaître au monde la vérité. J'ai essayé de décrire l'affreuse réalité dans mon livre «J'ai choisi la liberté».

Ce livre m'a valu d'être qualifié par le journal «Les lettres françaises», entre autres, d'agent de l'impérialisme américain. J'ai donc dû déposer une plainte au tribunal libre de France contre les «Lettres françaises». Je ne doute pas qu'au cours du procès, où sera découvert le mensonge du régime soviétique, où sera démontrée la réalité de la vie des peuples de la Russie sous le régime de la dictature, les citoyens des différents pays verront qui a raison.

La signification essentielle de ce procès réside dans le fait qu'il aura lieu, non pas à Moscou ou à Prague, mais dans un pays du monde occidental où la justice est objective. Ce procès revêt pour moi une grande signification. J'ai beaucoup pris à ma charge et je reconnais toutes les difficultés qui peuvent se trouver sur le chemin de la victoire.

Je connais la force policière des agents du gouvernement soviétique qui sont à mes trousses et qui sont capables des actes les plus inhumains pour arriver à leur but. Je ne suis ni gardé ni soutenu. Je suis membre d'aucun parti politique. J'ai foi dans les principes démocratiques, dans la justice et dans la droiture de ma thèse.

J'apporterai au procès des documents d'une grande importance. Ils sont différents, par leur signification, de ceux de mes témoins, mais ils sont semblables dans leur vérité documentaire.

La dérobade des communistes

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

«Ce qui prouve à l'évidence que les communistes ne se sont même pas préparés à se présenter, qu'ils n'ont jamais eu l'intention de le faire et que la question de la caution n'est soulevée qu'à titre de mauvais prétexte. Ils ont d'ailleurs encore le temps nécessaire pour accomplir les formalités.

«En tout cas, la décision de M. Kravchenko est irrévocable: il sera le 24 janvier devant le tribunal de Paris et il demandera audience immédiate à la 17ème chambre correctionnelle.

«La première déclaration de M. Kravchenko à son arrivée en France pour se présenter devant la justice d'un pays démocratique ne peut être que celle-ci: il est venu pour se battre et il attend que ses adversaires acceptent le combat.»

Triple asphyxie à Berne

BERNE, 11. — Avisé par un gardien de Sécurité, la police a pénétré dans la nuit de lundi à mardi dans l'appartement du professeur Richard Koenig, président de la Banque cantonale bernoise, à la Brunnamdenstrasse.

Par suite de défécations de la conduite de gaz devant la maison ou dans le mur de la maison, du gaz hydrogène s'était infiltré à l'intérieur de l'immeuble. Le professeur Koenig a été trouvé mort dans son lit. Sa femme ne donnait plus que quelques signes de vie, la servante elle-même était également sans connaissance dans son lit.

Les deux femmes ont été conduites immédiatement à l'hôpital. Mme Koenig est entre la vie et la mort. L'accident semble s'être produit déjà dimanche ou dans la nuit de dimanche à lundi.

Un communiqué du ministère public fédéral sur l'affaire Vitianu

BERNE, 11. — Le ministère public fédéral communique :

Dans la poursuite judiciaire ouverte contre Solvan Vitianu et sa femme, le procureur général de la Confédération a communiqué à la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral, le 15 décembre 1948, l'acte d'accusation accompagné d'un rapport explicatif et de la liste des preuves invoquées pour les débats.

Tandis que Mme Vitianu était relaxée le 12 août 1948 déjà, la détention de son mari a été maintenue pour des motifs de sûreté. La procédure suit son cours normale, conformément à la loi, et les attaques que la presse romaine vient de réitérer contre les autorités fédérales sont, cela va sans dire, dénuées de tout fondement.

Les accusés et leurs avocats ont actuellement le droit de prendre connaissance du dossier complet. Un délai a été imparti à la défense pour déposer un mémoire auprès de la Chambre d'accusation. Cette autorité examinera ensuite le résultat de l'instruction préparatoire et décidera s'il y a lieu de donner suite à l'accusation ou non. Le ministère public impute à Vitianu les délits suivants: actes exécutés sans droit pour un Etat étranger (article 271 du code pénal); services de renseignements politiques et économiques (articles 272 et 273); extorsion (article 156); usure (article 157); dénonciation calomnieuse (article 303); corruption (article 288); éventuellement l'infraction à l'article 271 du code pénal, consiste à accepter un avantage (article 316).

La procédure se déroule en conformité des dispositions de la loi fédérale sur la procédure pénale, qui garantit amplement les droits de la défense.

Encore un procès perdu par M. Léon Nicole. — GENEVE, 11.

A la suite d'un article qu'il avait jugé diffamatoire, paru dans la «Voix ouvrière», du 14 novembre 1947, et intitulé «Autour du procès Oltramare», M. Raymond Déonna, député, avait intenté une action à ce journal. Le tribunal de première instance vient de rendre son jugement condamnant solidairement M. Léon Nicole et la Coopérative d'imprimerie du Pré-Jérôme à payer à M. Raymond Déonna la somme de 500 fr. à titre d'indemnité pour tort moral. La publication à leurs frais dans la «Voix ouvrière» du dispositif du jugement et au paiement à M. Déonna d'une somme de 100 fr. à titre de participation à ses honoraires d'avocat.

Studio

Aujourd'hui à 15 h. **Dernière** du DOCUMENTAIRE EXCEPTIONNEL

Les mystères de la jungle

ENFANTS ADMIS

Prix des places: Fr. 1.70 et 2.20

Ce soir, à 20 h. 30,

Un film français d'espionnage

CARREFOUR DES PASSIONS

avec Viviane ROMANCE

MYSTERIEUX et TROUBLANT

Une arrestation à Fribourg

FRIBOURG, 11 (o). La police de gendarmes a arrêté hier à Fribourg un soldat baron Ernest von Einem qui pillait les distributeurs de timbres au moyen de pièces autrichiennes.

Au moment de son arrestation les agents découvrirent dans une valise qu'il portait encore 19 kilos de pièces autrichiennes, représentant 6000 pièces. Il y avait encore pour 1200 fr. de timbres subtilisés en divers endroits du canton. L'affaire prenait donc des proportions industrielles.

Le pseudo-baron a été inculpé. La police recherche encore un complice, qui aurait opéré dans d'autres villes romandes.

Reprise des travaux parlementaires à Paris

M. Herriot réélu président de l'Assemblée nationale française

PARIS, 11 (A. F. P.). — L'Assemblée nationale française a repris ses travaux mardi après-midi.

Par 274 voix contre 140 à M. Marcel Cachin, M. Herriot a été élu président de l'Assemblée.

Avant que M. Herriot fût réélu président, M. Cachin, communiste, doyen d'âge de l'Assemblée, a prononcé le discours traditionnel d'ouverture de la session.

Aussitôt après sa réélection à la présidence, M. Edouard Herriot a pris la parole pour le discours traditionnel.

Un tour d'horizon politique de M. Herriot

Après les remerciements d'usage, le président a fait un rapide tour d'horizon politique. Sur le plan intérieur, il a souligné notamment l'effort de relèvement accompli par le pays.

Abordant la question de la dissolution de l'Assemblée, M. Herriot a déclaré :

«On nous propose soit la mise à mort, soit le suicide. Nous optons, quant à nous, pour une troisième solution: nous entendons observer les règles normales du régime parlementaire. Le désordre nous guette et nous devons nous unir. Les tâches importantes nous réclament.

M. Duclos voudrait modifier un système électoral

PARIS, 11 (A.F.P.). — Une proposition de loi tendant à modifier le système d'élection des conseillers généraux élus dans le cadre de chaque département a été déposée mardi à l'Assemblée nationale par M. J. Duclos et les membres du groupe communiste, avec demande de discussion urgente.

M. Gaston Monnerville réélu président du Conseil de la République

PARIS, 11 (A.F.P.). — M. Gaston Monnerville a été réélu président du Conseil de la République par 160 voix sur 254 votants.

M. Léon Jouhaux réélu président du Conseil économique

PARIS, 11 (A.F.P.). — M. Léon Jouhaux (C.G.T.-Force ouvrière) a été ré-

élu président du Conseil économique par 81 voix sur 125 votants. M. Henri Raynaud (C.G.T.) a obtenu 26 voix.

Le Conseil économique, à la présidence duquel M. Léon Jouhaux vient d'être réélu, est un organisme consultatif pour les questions économiques et sociales.

Le bureau est composé

PARIS, 12 (A.F.P.). — A 22 heures, à la reprise de la séance de l'Assemblée nationale, M. Edouard Herriot annonce qu'il a été saisi par le groupe communiste d'une opposition à la liste des vice-présidents, questeurs et secrétaires, présentée à l'Assemblée.

M. Krlagek Valromont, qui prend la parole au nom du groupe communiste, expliquant les raisons de cette opposition, souligne que le groupe communiste qui «est le groupe le plus nombreux de l'Assemblée» n'obtient pas le poste de premier vice-président qui «devrait lui revenir». Cependant, l'Assemblée ayant réjeté par 344 voix contre 182 l'opposition communiste, le bureau de l'Assemblée se trouve ainsi définitivement constitué de la manière suivante :

Les vice-présidents sont dans l'ordre: MM. Le Troquer (socialiste), Jacques Duclos (communiste), Mme Poinso Chapus (M.R.P.), Mme Madeleine Braun (communiste), M. Rozière (républicain indépendant), Robert Fringent (M.R.P.).

MM. Martel (M.R.P.), Hessel (socialiste) et Schauffler (P.R.L.) restent à la questure.

Le président a proclamé alors l'Assemblée nationale constituée pour sa session de 1949.

Il a été ensuite décidé que la prochaine séance aurait lieu le mardi 18 janvier pour la nomination des grandes commissions.

Les sports

HOCKEY SUR GLACE

Une enquête officielle ouverte au sujet du «match» Young Sprinters - Zurich

Nous apprenons de source officielle que, sur la base du rapport rédigé par l'arbitre, M. Toffel, de Lausanne, la Ligue suisse de hockey sur glace a ouvert une enquête au sujet des incidents qui se sont produits au cours de la rencontre Young Sprinters-Zurich. M. Gafner, président du comité central, nous a déclaré que les résultats de cette enquête seraient connus dans une dizaine de jours.

Nous espérons que la Ligue suisse châtiera avec sévérité les responsables du spectacle honteux auquel nous avons assisté dimanche. C'est le renom du hockey sur glace suisse qui est en jeu.

Communiqués

Roger Nordmann, Claude Pahud et Loulou Schmid à Neuchâtel

Ce soir, Neuchâtel a l'honneur de recevoir à Neuchâtel la Chaine du bonheur. Le prochain maillon sera, en effet, enregistré à Beau-Rivage. Nous aurons l'occasion de voir les sympathiques animateurs de la Chaine qui, par leur entraînement et leur bonne humeur, savent conquérir tout le monde.

Ne manquez pas cette belle occasion, rendez-nous en masse à Beau-Rivage.

AVIS TARDIFS

Chaîne du bonheur

Enregistrement du nouveau maillon avec Roger Nordmann et Claude Pahud

Ce soir à 18 h. 45, à Beau-Rivage

Entrée libre

Invitation cordiale à tous

CHAUMONT SOLEIL

Profitez de la piste de luge excellente jusqu'aux Cadolles et du clair de lune pour venir manger une bonne fondue au coin de la cheminée.

Dernière montée du funiculaire: 19 h. 30

GRAND HOTEL Tél. 7 81 15

SOCIÉTÉ DES JEUNES LIBÉRAUX

Section de Neuchâtel Serrières - la Coudre

Ce soir, séance à 20 h. 15, au Cercle libéral

1. Examen d'une proposition du comité central.
2. Exposé de M. J.-P. Bourquin, député, sur la loi sur les vacances payées obligatoires.

Le comité.

Sociétés commerciales

NEUCHÂTEL

Reprise des cours du soir

Ecole supérieure de commerce Beaux-Arts

APOLLO

Aujourd'hui à 15 h., Matinée à prix réduits et ce soir à 20 h. 30

Dernier jour de **APPELEZ «NORD 777»** PARLE FRANÇAIS

... et dès demain

Un enchantement musical. Une merveille en couleurs

LE CHANT DU SOUVENIR

LA VIE BREVE ET TOURMENTÉE DE CHOPIN

CETROLAX

C'est une limonade purgative très efficace et très agréable.

MERCREDI 19 JANVIER 1949, à 20 h. 15
SALLE DES CONFÉRENCES
RÉCITAL DE PIANO
Edwin FISCHER
Oeuvres de Haendel, Bach, Mozart, Schumann et Beethoven
PIANO DE CONCERT STEINWAY & SONS
Billets à Fr. 2.25, 3.40, 4.50, 5.65, et 6.75
Location chez Hug & Cie (Tél. 5 18 77)

QU'IMPORTENT LES GIBOULÉES ?
NOUS SOMMES IMPERMEABILISÉS PAR **mode**
TEINTURERIE MODE, NEUCHÂTEL-MONRUZ
Magasin sous l'hôtel du Lac

Restaurant Lacustre, Colombier
SAMEDI 15, DES 20 HEURES
ET DIMANCHE 16, DES 15 H. ET 20 HEURES

DANSE
ORCHESTRE JEAN LADOR
Faites laver par le spécialiste vos
SALOPETTES
DÉPOT AU : magasin de tabacs, Seyon 14
P.-S. — Travail soigné et rapide !

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL
Lundi 17, mardi 18
et mercredi 19 janvier à 20 h. 30
Revue à grand spectacle
OUI ! C'EST EXTRA !
Deux actes et dix-huit tableaux
Mise en scène de Jacques BERANGER
Prix des places : Fr. 2.75 à Fr. 8.—, impôt en plus
Location « AU MÊNÉSTREL » Fetisch Frères S. A. tél. 5 14 29

AVIS La location est ouverte de 9 h. 30 à 12 h. 30
et de 14 h. à 18 h. précises

ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE COMMERCIALE NEUCHÂTEL
REPRISE DES COURS
jeudi 13 janvier 1949
LE DIRECTEUR.

Aujourd'hui
RÉOUVERTURE DE LA CRÈCHE
PROMENADES EXCURSIONS
HÔTELS-RESTAURANTS-PENSIONS

Skieurs
Vue-des-Alpes
DÉPARTS : PLACE DE LA POSTE
Mardi, mercredi, jeudi, samedi à 13 h. 30
Dimanche : 8 h., 9 h., 10 h. et 13 h. 30
(Dimanche départs aux mêmes heures : carrefour des Sablons, Restaurant de la gare du Vausesson et Vausesson)
PRMX : Aller et retour Fr. 3.50 Enfants Fr. 2.50
Simple course Fr. 2.50 Enfants Fr. 2.—

Jeune fille de paysan, âgée de 16 ans, protestante, cherche place en échange
d'un jeune homme du même âge de la Suisse romande. Vie de famille désirée. Famille Keller-Schlup, agriculteur, Haag Selsach (Soleure).

LEÇONS
de français, anglais, allemand, répétitions, données par étudiante. Téléphone 5 10 96.

MESDAMES pour une permanente teinture manucure
une bonne adresse :
SALON BUCHLÉ
Tél. 5 30 75 TERREAUX 2

Fauteuils, bonne qualité, avec tissu à choix, depuis Fr. 90.—

MEUBLES LOUP
NEUCHÂTEL YVERDON

Boulets Tribarres
Une merveille pour le chauffage, article absolument nouveau, seulement 6-7% de cendre.
Faites un essai chez
F. PERRITAZ, COMBUSTIBLES
CONCERT 4 TEL. 5 38 08

SKIEURS
Courses à la Vue-des-Alpes
Chaque mercredi, jeudi, samedi, à 13 h. 30
Dimanche à 9 h. et 13 h. 30
Départ : PLACE DE LA POSTE
PRIX : Aller et retour Fr. 3.50
Simple course > 2.50
Enfants > 2.50

Inscriptions : **Delnon-Sports** Tél. 5 25 57
ou **FISCHER Frères** AUTOCARS Tél. 7 55 21

MOINE Vêtements Pesex VOUS OFFRE
MANTEAUX Drap fantaisie - Mi-saison et hiver pour hommes et jeunes gens
90.- 100.- 115.- 135.- 150.- 165.- 185.-
Retouches gratuites Impôt compris

EN ROUTE VERS L'ANTARCTIQUE

A la poursuite du «fond fantôme des mers»

Des êtres venus d'une autre planète connaîtraient-ils la terre pour l'avoir explorée, d'un avion fermé, avec un filet à papillons ? C'est à peu près ainsi que nous connaissons la mer.

Ainsi parle Tchernia, l'officier océanographe, écrit Pierre Dubard dans « Le Figaro ».

En plein ciel
Avoir encore presque tout à découvrir dans le domaine des mers, trois fois plus vaste que celui des continents ; mais c'est passionnant !

Tchernia, par moments, a l'air absorbé d'un détective sur une piste. Il poursuit, je vous l'ai dit, le « fond fantôme des mers », « the seas-phantom bottom », ainsi nommé par l'Officier hydrographique des Etats-Unis, peut-être avec une pointe de malice à l'égard de tous ces capitaines de navire qui, depuis qu'ils disposent d'un sondeur à ultra-sons, croient découvrir des hauts-fonds dans des océans aux profondeurs abyssales.

Cet office ne prétend pas pour autant qu'il s'agisse d'une illusion collective, d'une sorte de mirage acoustique. Le sondeur est instrument sûr ; il ne peut produire des échos sur une irréalité ; or il révèle souvent, au-dessus des grands fonds, un fond intermédiaire, le fond fantôme. Ce qu'il enregistre ne peut être un leurre.

Le fond fantôme existe. Il est même immense !

Des hommes de science de la marine américaine, de l'Université de Californie et de l'Institut de Woods Hole, qui tous ont pris part à la dernière grande expédition navale antarctique des Etats-Unis, l'ont détecté presque tout au long de leur vaste périple.

Peut-être existe-t-il partout dans la mer ; peut-être son étendue a-t-elle son immensité !

Mais qu'est-ce ? De quoi est-il fait ? Voilà le mystère.

Sa seule caractéristique connue est de n'être détectable que pendant la journée. On ne commence à le détecter qu'une demi-heure après le lever du soleil. Il s'enfonçait quand la luminosité augmente ; on le suit à des pro-

fondeurs de 200 à 600 mètres. Il s'évanouit à la fin du jour, rapidement.

Hypothèses autour d'un fantôme
On suppose que sa disparition est due au fait qu'il est alors remonté trop près de la surface pour être perceptible par échos, l'onde d'émission du sondeur et son retour se confondant sur une trop courte distance.

On suppose aussi que ce fond est constitué par de petits organismes.

Ce serait en ce cas, observe Tchernia, un prodigieux réservoir de vie.

— S'agit-il de plancton ?
— Le plancton remonte en effet la nuit vers la surface ; mais il est peu probable que dans ces formes connues il soit capable d'une ascension aussi rapide.

— Seraient-ce de petits céphalopodes ?
— Ce ne sont là que des hypothèses.

Nous suivons le « fond fantôme ». Quand nous serons moins pressés, au voyage de retour, nous nous arrêterons pour tenter d'y prélever un échantillon ! Arracher un lambeau du fantôme est difficile. La nuit peut-être se tient-il à portée de notre main ; alors, il est indiscernable ; comment saurions-nous y avoir vraiment pû ? Durant le jour, il est inaccessible ; car pour pêcher de petits organismes à cinq cents mètres de fonds, nous ne possédons encore que l'équivalent d'un filet à papillons pour explorer la terre.

La mer a ses secrets, le ciel a ses mystères.

La marine a équipé le « Commandant-Charcot » pour étudier l'une et l'autre de ces immensités entre lesquelles nous nous glissons autour du monde, par des chemins peu fréquentés. Les parois de la chambre de veille sont couvertes d'appareils pour des observations diverses.

Le plus exceptionnel est l'enregistreur atmosphérique, vulgairement nommé à bord « l'appareil à poux », parce qu'il cherche les parasites. Depuis notre départ, il trace la courbe des phénomènes de source orageuse qui perturbent la propagation des ondes. Nous sommes passés près du grand foyer parasitaire de l'Afrique ; nous étudierons ses effets dans le sud de l'Océan Indien ; nous en trouverons d'autres.

déplacements jusqu'à de vertigineuses hauteurs.

Cependant, dans la chambre de veille, un appareil récepteur-déroule un interminable ruban de papier où s'inscrivent, en dents de scie, les messages du ballon. A une table voisine, M. Jalu porte ces indications sur une feuille où apparaissent peu à peu les courbes de la température, de la pression et de l'humidité de l'air à diverses altitudes.

— Le ballon descend, annonce le second-maître Jégou, qui traduisait en chiffres les hiéroglyphes du ruban. Quelle hauteur a-t-il atteinte aujourd'hui ?
— 19.500, répond M. Jalu. Ce n'est pas mal.

A vrai dire, le ballon vient d'éclater, mais le poste, descendant en parachute, continue à émettre. Ici, en mer, il sera perdu, mais vous aurez peut-être la chance d'en trouver un à terre, sur votre route. Vous admirerez ce laboratoire lilliputien, où le moteur électrique est gros comme un dé à coudre, le baromètre comme deux pièces de quarante sous et l'hygromètre fait de quelques cheveux de femme blonde.

Les résultats de ces radio-sondages seront exploités par l'O.N.M. ; mais ce que nous cherchons plus spécialement, c'est à suivre la situation de la tropopause, entre la troposphère et la stratosphère. La tropopause a été perdue dans les régions polaires. On devient savant sur ce navire.

Neuchâtel vu par un écrivain portugais

Mlle Fernanda Mousinho de Albuquerque a publié dans « La Voz » du 28 décembre 1948, un article où elle raconte l'histoire de notre région et elle commence par ces mots :

Je veux dire d'abord pourquoi j'ai fait de Neuchâtel le thème de cet article. Premièrement, parce que c'est à Neuchâtel qu'a eu lieu la grande manifestation de sympathie lusitano-suisse du 18 octobre écoulé. Ensuite, parce que Neuchâtel a été la première ville que j'ai connue en territoire helvétique, la terre de Neuchâtel m'accueillit avec une inoubliable bienveillance, cette terre de Neuchâtel, où je ne me suis jamais sentie une étrangère !

Cette aimable étude se termine par une comparaison avec le Portugal :

Un peu éloignée de la vie active et bruyante du prolétariat et des fabriques, la ville, calme et poétique comme une petite princesse enchantée — cercle littéraire d'une haute culture — se mire dans les eaux et garde encore le cachet aristocratique hérité de la tradition monarchique du régime sous lequel elle a vécu si longtemps. Je pense que, du haut des tourelles du château, dont l'image illustre mon article, les esprits protecteurs de trente Comtes de Neuchâtel veillent encore sur les destins de la terre où ils ont régné, terre qui par sa ressemblance frappante me fait évoquer Lisbonne ayant à ses pieds le Tage.

Comment les Américains ont résolu le problème de la distribution du lait

Un voyageur français qui visitait des laiteries aux Etats-Unis fut un jour interrogé par un Américain soucieux de savoir comment était effectuée la distribution du lait en France. Ayant appris que, à l'exception des enfants de moins de douze mois qui, dans quelques villes seulement, recevaient du lait en bouteilles capsulées, dans la majeure partie des cas la ménagère française allait chercher son lait chaque jour à la crèmerie avec son pot à lait, l'interlocuteur américain s'écria :

— C'est ainsi que nous procédions, il y a cinquante ans ; maintenant tout le lait est distribué en bouteilles capsulées.

Effectivement, la presque totalité du lait consommé en nature aux Etats-Unis, à l'exception de celui consommé sur les fermes productrices et de celui utilisé pour les besoins culinaires dans les restaurants, est vendue dans des emballages unitaires inviolables.

Il existe deux types de bouteille à lait : la bouteille en verre ; la bouteille en carton.

La bouteille en verre
La bouteille en verre servant d'emballage pour le lait fit son apparition aux Etats-Unis vers 1886. Primitivement ces bouteilles en verre étaient rondes et totalement transparentes. Dans les toutes dernières années, trois modifications furent apportées à la construction des bouteilles en verre.

La forme a sensiblement évolué et on semble s'orienter désormais vers la bouteille carrée à angles arrondis. La bouteille carrée offre, en effet, un certain nombre d'avantages sur la bouteille ronde : Pour un même volume de lait, elle occupe une surface moins grande que la bouteille ronde, d'où économie de place dans la chambre froide de l'usine, dans la camionnette de livraison, chez le détaillant, enfin dans le réfrigérateur domestique du consommateur.

L'une des faces de la bouteille a été colorée par application en surface du verre d'un produit chimique colorant. Cette pratique améliore la présentation de la bouteille et favorise la publicité. Il convient toutefois de noter que la force des solutions caustiques utilisées dans les lavesses à bouteilles doit être soigneusement et régulièrement vérifiée pour éviter que ces solutions ne fassent disparaître les applications en couleur.

Le poids des bouteilles a été sensiblement réduit. Primitivement les bouteilles ronde de 1 litre de capacité pesaient 770 gr. Ce poids fut ramené à 650 grammes puis à 525 grammes pour les bouteilles carrées. Cet allègement notable fut obtenu sans diminuer pour autant la résistance des bouteilles et sans provoquer une augmentation de la casse au cours des manipulations. En règle générale, une bouteille en verre fait en moyenne 30 voyages aller et retour de l'usine au consommateur. Après ce temps de service, on considère qu'elle est cassée.

La bouteille en carton
Depuis quelques années on accorde une faveur grandissante à la bouteille en carton paraffiné. Les premières bouteilles en carton firent leur apparition vers 1900, mais elles ne commencèrent réellement à se développer que vers 1935. En 1945, 375 laiteries américaines utilisaient des bouteilles en carton. Ces bouteilles peuvent être de trois types différents :

La bouteille fabriquée et paraffinée à la laiterie même, dans une machine spéciale alimentée par des formes en carton achetées dans le commerce.

Ces machines, qui débitent 60 bouteilles de 1 litre à la minute, sont extrêmement coûteuses.

La bouteille préfabriquée achetée toute paraffinée par la laiterie. Ces bouteilles exigent une remplisseuse spéciale adaptée à leurs caractéristiques.

La bouteille préfabriquée qui peut être remplie par une soutireuse standard pour bouteilles en verre.

Bien que d'un prix de revient plus élevé que celui de la bouteille en verre, la bouteille en carton tend à se développer à cause de ses multiples avantages : légèreté, encombrement réduit, emballage perdu, la ménagère n'a pas à laver sa bouteille de lait ni à la retourner à la crèmerie.

Qui l'emportera de la bouteille verre et de la bouteille carton ? de la bouteille ronde et de la bouteille carrée ? C'est ce que l'avenir nous apprendra.

Quoi qu'il en soit, le consommateur américain est approvisionné en lait en nature d'une présentation commerciale parfaite et d'une valeur sanitaire excellente.

AVANT
ENCHAÎNÉ À SON FAUTEUIL
PAR LES DOULEURS
APRÈS
L'EMPLATRE ALLCOCK
A TRIOMPHÉ !

Sans occasionner la moindre gêne.
Sans m'empêcher de travailler.
Sans odeur désagréable.

ALLCOCK réchauffe et soutient la partie malade en assouplissant les muscles.

Exigez ALLCOCK. Prix Fr. 1.30

RADIO-SONDAGES à 20.000 mètres
Bâtiment polaire et océanographique, nous sommes aussi navire météorologique. L'officier de navigation, le lieutenant de vaisseau Chabasseur, aidé de M. Jalu de l'Office national de météorologie, fait chaque jour des observations aussitôt transmises par radio. Certains jours, ils s'entendent pour lancer dans l'air un ballon ; un joli ballon de deux mètres de diamètre qui emporte un petit poste de T.S.F. dans un carton. Pendant près d'une heure, Chabasseur, l'œil vissé à la lunette d'un grand théodolite, jambes écartées au roulis, en suit les

CARNET DU JOUR
Théâtre : 20 h. 30, L'invitation au château.
Cinéma
Hex : 20 h. 30, L'entraîneuse fatale.
Studio : 15 h., Les mystères de la jungle.
20 h. 30, Le carrefour des passions.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Appelez Nord 777.
Palace : 15 h., L'affaire du collier de la reine. 20 h. 30, D'homme à homme.

BIBLIOGRAPHIE

LE CREDIT HYPOTHECAIRE EN SUISSE
(Edit. Radar Genève)
Cet intéressant opuscule qui vient de paraître dans la collection « Les cahiers de l'actualité économique » est un guide précieux entre les mains du propriétaire foncier et d'un vade-mecum à l'usage de tous ceux qui désirent obtenir un prêt hypothécaire.

L'auteur de l'ouvrage, M. Lucien Fulpius, docteur en droit, dont la compétence est solidement établie, a complété son ouvrage par un petit dictionnaire des termes techniques, une bibliographie relative au crédit hypothécaire et une liste des principaux textes législatifs intéressant le droit hypothécaire et bancaire.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE EUROPÉENNE
par Nicolas Ségur
(Edit. Attinger)
Préfacée par M. André Chevillon de l'Académie française, cette œuvre posthume est publiée en cinq tomes, par les soins de Paul Latuille.

L'âme d'un peuple arrive à la conscience et à l'expression grâce à sa littérature et à son art. Donc, en considérant un à un les genres qui illustrent une nation, on aperçoit la vraie grandeur de cette nation.

C'est par la littérature, par l'art, par la science, que les races se diversifient. Sans les heures du génie, sans les héros de la pensée qui possèdent une personnalité distincte et, ouvriers essentiels de la civilisation, élèvent leurs contemporains au-dessus de la vie matérielle les chroniques de la planète présenteraient une triste uniformité. Car, du point de vue politique et social, l'amour, la faim, la vanité tiennent partout et sans cesse la même toile insensée et sanglante.

Aussi, négligeant les êtres qui s'agitèrent en vain pour conquérir et accaparer les honneurs et les profits, la postérité conserve surtout le mémoire de ceux qui aidèrent les hommes à se polir et à s'améliorer. Souvent incompris et persécutés pendant leur vie, les génies s'affirment et prennent leur revanche dans la durée. Si l'histoire ne devait retentir qu'un seul nom de l'Antiquité du seizième siècle, Shakespeare l'emporterait sur les amiraux, les guerriers et les courtisans de la cour d'Elizabeth.

Philias et Sophocle entourent Périclès d'une auréole, Molière et Racine fourm-

sent à la figure de Louis XIV l'éclat qui l'illumine.

De même, à Florence n'en reste vivant des guerres entre Guelfes et Ghibellins, du tumulte des « clompi » ou des sanglantes chroniques médiévales.

Nicolas Ségur a tâché d'éveiller autant que possible l'intérêt de celui qui voudra bien le lire. « En effet, dit-il, le concubinage comme la pire des impolitesses, comme un accouplé incivil, la confusion, l'aridité, l'obscurité qu'on n'admet pas dans un roman ou dans un poème non symboliste, mais qu'on tolère dans un livre de critique ou d'étude. Suivant l'exemple de ceux qui m'ont montré la route — Taine, Bizet, Emerson, Walter Pater — j'ai tenté de faire, autant qu'il était en mon pouvoir, une œuvre littéraire et une œuvre de pensée en appréciant les œuvres littéraires et les pensées des autres. »

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 6. Mamin, Chantal-Cécile, fils d'Hervé-François, physiopraticien à Neuchâtel, et de Renée-Marcelle née Bourquin, 9, Rue, Maurice-Cette-Gabriel, fille de Maurice-William, représentant, à Neuchâtel, et de Gabrielle-Marguerite née Favre ; Hummel, Jean-François, fils de François-Louis, contrôleur, à Neuchâtel, et de Marie née Schär, 10, Buirr, Claude, fils de Paul-Marcel, gypseur-peintre, à Pesex, et de Nelly-Madeleine née Huguennin-Dezot ; Perret-Gentil, Chantal-Marie-Christine, fille de Prosper-René, horloger, aux Geneveys-sur-Coffrane, et de Jeanne-Octavie née Suter ; Guyot, Martial-Octavie, fils d'André-Alirod, mécanicien, aux Ponts-de-Martel, et de Klara-Anna née Tanner.

PROMESSES DE MARIAGE. — 11. Philippin, Gaston boucher, et Huser, Anne, tous deux à Berne ; Rosset-Droux, Frédéric-Auguste, colon, à Sidi-Silmane (Maroc), et Vouga, Andrée-Marcelle, à Cortaillod.

MARIAGES CÉLÈBRES. — 8. Gauthier, Marcel-Charles-Albert, viticulteur, à Pesex, et Stöckli, Françoise-Berthe-Louise, à Neuchâtel, 11. Reber, Jean-Pierre-Marcel, électricien, et Roulin, Blucette-Georgette, tous deux à Neuchâtel.

Comment allez-vous le faire savoir à vos parents et à vos amis ?

Il n'est pas coutume, chez nous, d'annoncer ses fiançailles ou son mariage par la voie du journal. Cet événement, on le fait connaître en envoyant à ses parents, à ses amis et à ses connaissances

un délicat faire-part
composé avec goût dans un style classique et couché sur un papier de choix par

L'Imprimerie Centrale
6, rue du Concert, Neuchâtel
qui dispose d'une riche collection de modèles.

La goutte, une maladie des « riches » ?

La goutte passe souvent pour être la maladie des riches. Nous savons cependant aujourd'hui que ce n'est pas absolument juste. La prédisposition à la goutte se rencontre chez les gens de toutes classes. Un genre de vie trop opulent peut, il est vrai, si la prédisposition existe déjà, activer la déclaration de la goutte et en augmenter la gravité. Mais même si le genre de vie est très simple, une prédisposition héréditaire à la goutte peut, au cours des années, occasionner de grands troubles.

Le Tegal est un remède qui, depuis plusieurs dizaines d'années, a prouvé son efficacité contre la goutte. Tegal rend également de très bons services dans les cas de douleurs rhumatismales, de névralgies — sciaticque — lumbago et contre les refroidissements. A d'innombrables personnes, les tablettes Tegal ont porté aide à la délivrance des souffrances. Tegal aide à recouvrer le bien-être et la capacité de travail. N'occasionne pas de malaise désagréable. Tegal dissipe l'acidité urique. Plus de sept mille médecins se sont exprimés de façon élogieuse sur l'action du Tegal. Faites-en aujourd'hui encore un essai. N'achetez que Tegal. Dans toutes les pharmacies et drogueries, Fr. 1.60.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La commission cantonale des horaires examine les revendications ferroviaires

La commission cantonale des horaires, présidée par M. Pierre-Auguste Leuba, chef du département cantonal des travaux publics, a été réunie hier après-midi au château de Neuchâtel pour examiner les revendications ferroviaires émanant de diverses régions du canton.

Il convient de relever que cette commission n'a qu'un caractère consultatif et que c'est le Conseil d'Etat qui, en dernier ressort, décide s'il y a lieu de retenir les suggestions de cet organisme cantonal.

Ligne du Pied du Jura

Il a été demandé de retarder de 20 minutes le départ de la ligne de train 103 (dép. de Neuchâtel 6 h. 17) sans pour autant rompre la correspondance à Olten pour le Tessin.

Reporter de Lausanne à Genève, comme c'était le cas avant-guerre, le départ du train léger 215 (Neuchâtel dép. 15 h. 09).

Prévoir au train 104 (Neuchâtel dép. 6 h. 52) des voitures directes pour Genève et assurer la correspondance à Lausanne avec le 7 pour la Gruyère. Cette revendication, demandée depuis de nombreuses années déjà, n'a pas encore pu être prise en considération pour des raisons techniques à la gare de Lausanne.

Atteler une voiture-buffet au train léger 206 (Neuchâtel dép. 8 h. 31).

Prolonger jusqu'à Genève la marche du train léger 210 (Neuchâtel dép. 13 h. 08).

Améliorer dans une large mesure la marche du train 122 (Neuchâtel dép. 21 h. 58). Eventuellement, accélérer la marche du 128 E (actuellement omnibus depuis Bienne) et permettre ainsi d'assurer la correspondance à Lausanne avec le 28 pour Genève (Lausanne dép. 0 h. 50).

Retarder le train matinal 1501 (Neuchâtel dép. 5 h. 38) afin que cette composition arrive à Bienne à une heure correspondant mieux aux heures d'ouverture des bureaux et des écoles. Une requête identique est formulée pour le premier train du matin Bienne-Neuchâtel.

Ligne du Transjurallpin

Paris-Pontarlier-Neuchâtel-Berne Assurer la correspondance à Berne entre le train direct 336 (Neuchâtel dép. 9 h. 12) et le train 236 pour Interlaken et Kandersteg.

Prévoir l'arrêt à Bôle du train 1475 (Neuchâtel dép. 8 h. 12) ainsi que l'arrêt aux Bavares. Prévoir une voiture directe pour les Verrières à ce train.

Prévoir des compositions directes Neuchâtel-Buttes et vice versa aux trains 1479 (Neuchâtel dép. 10 h. 56) et 1493 (dép. 18 h. 28) et dans l'autre sens aux trains 1488 (arr. Neuchâtel 13 h. 51) et 1496 (21 h. 37). Prévoir la marche quotidienne du train 1497 (Neuchâtel dép. 23 h. 30) qui ne circule actuellement que les samedis et dimanches.

Examiner à nouveau la question des relations directes entre Neuchâtel-Fribourg et vice versa.

Ligne du Jura neuchâtelois

Prévoir l'arrêt aux Eplatures-Temple du train 1857 (Neuchâtel dép. 9 h. 13) et arrêt du 1861 (dép. 10 h. 10) à Montmolin.

Avancer de quelques minutes le départ de Neuchâtel du train 1875 (dép. 13 h. 12).

Accélérer la marche du 1860 arrivant à Neuchâtel à 13 h. 03 pour assurer la correspondance avec le 123 pour Bienne qui quitte Neuchâtel à 12 h. 59.

Prendre des mesures pour éviter les retards au train 1885 (la Chaux-de-Fonds dép. 17 h. 56).

Avancer le départ de la Chaux-de-Fonds du train 1887 (dép. 13 h. 32).

Maintenir à l'horaire pendant l'hiver également le train 1893 qui ne circule que pendant les dimanches d'été (Neuchâtel 20 h. 06).

L'arrêt du Tribunal fédéral relatif aux frais du procès Crédor

Nous avions brièvement annoncé, le mois dernier, que la Cour de cassation pénale du Tribunal fédéral avait admis un recours de droit public formé par M. Alphonse Burry, à Zurich, contre un arrêt de la Cour de cassation pénale de Neuchâtel et annulé l'arrêt attaqué.

On connaît aujourd'hui les considérants de la Cour fédérale. L'affaire à laquelle ils se rapportent ayant été largement débattue dans le public, nous croyons utile d'en publier quelques extraits.

Rappelons que l'action pénale contre les dirigeants de Crédor avait été déclenchée par une plainte d'un des administrateurs, M. Alphonse Burry, à Zurich. C'était en février 1946, il y a donc un peu moins de trois ans. Crédor en liquidation déposa aussi une plainte au mois de mai.

Une enquête fut ouverte; elle dura longtemps. En septembre 1947, la Chambre d'accusation ordonna le renvoi des deux personnes visées par la plainte devant le Tribunal correctionnel. Crédor a retiré sa plainte et M. Burry fit de même au début de 1948. L'affaire se poursuivait d'office.

En février, eurent lieu les audiences de jugement. Une sorte de coup de théâtre se produisit, en ce sens que M. Jacques Cornu, substitut du procureur général, abandonna l'accusation. Le tribunal libéra les accusés, les condamnant toutefois à payer la moitié des frais (environ 2300 fr.); il mit l'autre moitié à la charge de M. Burry, estimant qu'il avait porté plainte avec légèreté.

M. Burry a recouru à la Cour de cassation pénale neuchâteloise, laquelle réduisit à 1200 fr. la participation du plaignant. Celui-ci a alors formé un recours de droit public

au Tribunal fédéral qui l'a déclaré fondé dans un arrêt du 10 décembre 1948 et qui a annulé l'arrêt de la cour cantonale.

Voici l'essentiel des considérants:

Aux termes de l'article 91, alinéa 1 du code de procédure pénale neuchâteloise, le plaignant qui a agi par dol, témérité ou légèreté, peut être condamné à tout ou partie des frais même si le prévenu est l'objet d'une condamnation. La cour cantonale a admis, avec le tribunal correctionnel, que Burry avait déposé plainte avec légèreté.

La thèse des juridictions cantonales ne se concilie pas avec la mise en accusation de Boral et Perrenoud. L'arrêt de renvoi, postérieur à la clôture de l'instruction, signifie que, aux yeux de la Chambre d'accusation, les prévenus étaient coupables du délit que leur imputait la plainte ou, du moins, qu'il y avait de sérieuses raisons de les en soupçonner. Si l'autorité compétente, après avoir pris connaissance du résultat de l'enquête, a estimé que les charges étaient suffisantes, on ne saurait reprocher au recourant d'avoir eu la même opinion, alors que, ne disposant pas encore du dossier de l'enquête, il était réduit à ses propres constatations. Le grief d'avoir porté plainte à la légère se révèle donc insoutenable.

Selon le jugement du 6 février 1948, le tribunal correctionnel n'a pas hésité à admettre, quant aux frais, que les erreurs commises par les prévenus légitimaient la poursuite. On ne comprend pas qu'il ait néanmoins pu discerner de la légèreté dans le dépôt de la plainte ni que la Cour cantonale ait approuvé cette appréciation. Ils relèvent, certes, que Burry a reconnu, aux débats, n'avoir pas réfléchi à l'élément moral de l'infraction. Le recourant le conteste. Peu importe. En effet, la Chambre d'accusation a nécessairement retenu l'éventualité d'un délit intentionnel; sinon elle n'aurait pas renvoyé les prévenus devant le tribunal répressif. Si Burry avait examiné la question, il aurait aussi été fondé à envisager cette hypothèse, d'autant plus que le dol éventuel, qui traitait principalement en ligne de compte, est souvent difficile à distinguer de la négligence consciente. Comme les soupçons se justifiaient donc également du point de vue subjectif, il était absurde de condamner le recourant à une partie des frais pour n'avoir pas, avant de porter plainte, étudié d'assez près le problème de la culpabilité. On ne peut parler de légèreté entraînant condamnation à tout ou partie des frais que dans les cas où, après avoir consciencieusement pesé le pour et le contre, l'accusateur privé aurait dû s'abstenir de lancer une plainte ou une dénonciation.

Ces considérants ne sont certes pas dénués d'intérêt, bien que le recours n'ait porté que sur un élément accessoire, les frais. Dans la mesure où il le pouvait, le Tribunal fédéral a exprimé son opinion avec netteté.

La justice s'était engagée à fond dans un procès retentissant. Maintenant que le rideau s'est baissé sur le dernier acte, le grand public, peu familiarisé avec les subtilités de la procédure, se dira-t-il avec une pointe d'amertume qu'au bout du compte, c'est lui qui paie les pots cassés?

CHAUMONT

Avec le Chœur mixte
(c) Samedi soir, ainsi qu'il le fait au début de chaque année, notre chœur mixte réunissait ses membres et quelques amis en une agape familiale. Sous le majord de table vivant et enjoué de M. Montandon, les productions et les jeux se succédèrent jusqu'à une heure avancée. Ces soirées, qui resserrent les liens unissant les chanteurs, deviennent une tradition que chacun aime bien.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Chez nos écoliers
(c) Favorisés par un temps splendide, le cours de ski organisé à l'intention de notre jeunesse scolaire s'est terminé samedi après-midi, 8 janvier, par un concours individuel.

A l'issue de ce concours, une petite cérémonie de clôture, présidée par M. Alphonse Droz, président de la commission scolaire, groupa tous les participants au cours. A cette occasion, le classement de chacun fut annoncé et les récompenses furent distribuées.

Voici le nom des premiers aux différentes catégories:

1re catégorie, course de descente, enfants des quatre premières années: Josette Grossen, étoile d'or; 2me catégorie, slalom et descente, enfants des quatre dernières années: Claude Soguel, étoile d'or; 3me catégorie, mêmes disciplines, enfants des classes secondaires: Jacques Bländner, étoile d'or.

Il a, en outre, été délivré dans chaque catégorie un deuxième et un troisième prix consistant en une étoile d'argent et une étoile de bronze.

A signaler que pendant toute la durée du cours, une semaine, la discipline fut excellente et aucun accident n'a été enregistré.

AUX MONTAGNES

LA BRÉVINE

Conférence scolaire
(c) Après avoir passé le matin à la Chaux-du-Milieu, M. A. Métraux est venu mardi après-midi donner une conférence à nos écoliers sur la ligne du Gothard. Cet exposé très clair et bien documenté était des plus intéressants.

Le thermomètre descend

à - 24 degrés

(c) Avec la neige et la bise, ces derniers jours ont vu le thermomètre descendre sérieusement. Mardi matin il atteignait - 24 degrés.

Ce froid si vil diminue le débit des fontaines, l'eau baisse aussi dans les citernes et les agriculteurs commencent à s'inquiéter et à souhaiter un temps plus doux.

VIGNOBLE

SAINT-AUBIN-SAUGES

Recensement
(c) Le recensement de la population donne les résultats suivants. Il y a 1386 habitants contre 1368 en 1947; diminution: 32.

Il y a 609 personnes mariées (619 en 1947); 101 veufs ou divorcés (100), 626 célibataires (659).

Selon l'origine, on compte 609 Neuchâtelois (605); 651 Suisses d'autres cantons (681) et 76 étrangers (82).

Au point de vue confessionnel, il y a 1178 protestants (1181); 157 catholiques romains (185).

A la Jeune Eglise

(c) Dimanche après-midi, les jeunes gens de la Béroche ont eu la grande aubaine d'entendre M. Marc DuPasquier, président du conseil synodal de notre Eglise, donner une conférence sur « Etre de son temps ». Celle-ci a laissé une bonne impression sur l'auditoire de jeunes et... de moins jeunes.

Conférence

(c) Lundi soir, la première des trois conférences placées sous les auspices de l'Alliance évangélique universelle a été faite par le pasteur Eugène Porret, de Couvet, qui nous parla de la boutique et de la roulotte, deux conceptions de la vie.

Le conférencier nous mit tout de suite dans l'ambiance et sut semer quelques brins d'humour dans son exposé, qui fut une profonde impression sur le public.

Cette première conférence a été suivie par de nombreuses personnes. Au cours de la soirée, le chœur mixte interpréta une cantate avec solo et accompagnement à l'orgue.

GORGIER

La rougeole

(c) La rougeole a fait son apparition sur le territoire de la commune. De ce fait, les vacances de fin d'année des écoles ont été prolongées d'une semaine.

VAL-DE-TRAVERS

BOVERESSE

L'autobus accroché une camionnette

(sp) Dimanche soir, l'autobus postal qui fait la course la Brévine - Fleurier, a accroché la camionnette d'un laitier fleurisien qui était à l'arrêt sur l'extrême droite de la chaussée. Le car a subi de très légers dégâts.

FLEURIER

Une jambe cassée

(c) Robert Chaudet, âgé de 10 ans, qui skiait aux environs du village, s'est cassé une jambe en tombant.

RÉGION DES LACS

YVERDON

Cambriolage de vitrine

(c) Dans la nuit du 6 au 7 janvier, un cambrioleur a forcé la vitrine métallique du magasin de journaux Brand, à la rue de la Plaine.

Ce peu scrupuleux personnage s'est emparé pour 150 fr. environ de marchandise consistant en livres, briquets, lampes de poche et jouets.

Le vol a été découvert le matin par Mme Brand qui constata un désordre suspect dans sa vitrine et s'aperçut que la serrure avait été forcée et la vitrine refermée une fois le vol accompli.

JURA BERNOIS

NODS

Chute mortelle

Au début de janvier, Mme Laure Rollier, sage-femme, âgée de 57 ans, a fait une chute dans son logement et s'est fracturé la colonne vertébrale.

Mme Rollier est décédée des suites de cet accident dans la journée de mardi.

TRAMELAN-DESSUS

Chute mortelle dans un vestibule

M. Walter Vuilleumier, âgé de 60 ans, a fait une chute dans le vestibule de son appartement et s'est cassé la nuque. La mort fut instantanée.

Maman, tes souffrances sont passées, dors en paix.

Tu fus fidèle jusqu'à la fin, pardonne-nous de ne t'avoir pas toujours comprise.

Veuille sur nous du haut des cieux. Ton souvenir demeurera dans nos cœurs affligés.

Dieu est amour.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai, a dit le Christ.

Monsieur Louis Rollier-Botteron, et ses enfants Charles-Henri et Jacques;

Madame et Monsieur Charles Clément-Rollier et leur petite fille Yvette-Raymonde, à Lignières;

Mademoiselle Arlette Rollier, Monsieur Jean Rollier;

Claudine Rollier, Daniel Rollier, François Rollier, Pierre Rollier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le pénible devoir de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Laure-Amanda ROLLIER

née BOTTERON

sage-femme

leur chère et bien-aimée épouse, mère, grand-mère belle-sœur, parente et amie, enlevée subitement à leur tendre affection des suites d'un accident et décédée mardi 11 janvier 1949, dans sa 57me année.

Nods, le 11 janvier 1949.

Elle s'est endormie paisiblement dans la paix du Sauveur.

L'ensevelissement aura lieu à Nods, vendredi 14 janvier 1949, à 14 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

POMPES FUNÈRES

J. KELLER SEYON 30

Tel. 5 46 60

Cerueils, transports, inclusions

et de faire-part de deuil

Marché du travail

La chancellerie d'Etat nous communique:

Voici la situation du marché du travail et l'état du chômage en décembre 1948: demandes d'emploi 431 (286), places vacantes 145 (209), placements 101 (158), chômeurs complets 281 (101), chômeurs partiels 31 (31). Les chiffres entre parenthèses, indiquent la situation du mois précédent.

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique:

Dans sa séance du 11 janvier 1949, le Conseil d'Etat a:

nommé M. Willy Haag, actuellement employé provisoire au laboratoire cantonal de bactériologie, aux fonctions de préparateur au même laboratoire, délégué;

le diplôme cantonal de mécanicien-technicien à M. Georges Robert, domicilié au Locle.

Le diplôme cantonal d'électro-technicien à M. Charles-André Santschy domicilié au Locle.

A propos du communiqué de la chancellerie d'Etat que nous avons publié récemment, qu'on nous prie de préciser que M. Jean Armand, qui a été autorisé dans le canton à pratiquer en qualité d'assistant-pharmacien, est possesseur du diplôme fédéral de pharmacie.

LA VILLE

Le mouvement touristique en décembre

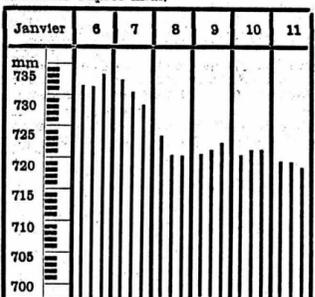
Le total des nuitées dans les hôtels de Neuchâtel atteint, en décembre 1948, le chiffre de 4553, contre 4139 en 1947.

Après un accident mortel dans les gorges du Seyon

Aux nouvelles que nous avons prises hier en fin d'après-midi à l'hôpital des Cadolles, nous avons appris que malheureusement l'état de M. Willy Plenty était très grave.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 11 janvier. Température: Moyenne: - 2,2; min.: - 3,8; max.: - 0,3. Baromètre: Moyenne: 719,6. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: calme à faible. Etat du ciel: couvert à très nuageux par moments l'après-midi.



Prévisions du temps: Pour toute la Suisse: Chutes de neige, probablement insignifiantes en Valais et au sud des Alpes, modérées ailleurs. En plaine, un peu de pluie, surtout dans le nord-ouest du pays. Quelques éclaircies au cours de la journée. Hausse de la température en plaine.

Naisances

Michelle, Christian et Philippe PERRET-GENTIL ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Chantal - Marie - Christine

le 10 janvier 1949

Neuchâtel Les Geneveys-sur-Matarnité Coiffane

AU JOUR LE JOUR

LA MAISON DU BON DIEU

Cela ne se passe pas à l'autre bout du monde, dans quelque lieu sacré et inaccessible. Chacun, au contraire, pouvait voir à la Tourne cette grande ferme qui s'appelait « La Confiance ». Du point de vue humain, on était là parfois en marge de la loi. Les autorités, tant administratives que judiciaires fermaient un peu les yeux. La commission scolaire de Rochefort, la paroisse des Ponts-de-Martel et bien d'autres ont senti ce qu'il y avait de miraculeux dans l'œuvre de Mme Frédéric Santschy.

Cette femme admirable, qui vient de mourir dans sa 62me année, avait dès son enfance marqué des dispositions à réaliser dans la vie de tous les jours la charité chrétienne. Sans jamais s'inquiéter de la façon dont elle réussirait à payer, Mme Santschy ouvrit largement sa maison — achetée avec l'aide d'un prêt sans garantie de 10,000 fr., entièrement remboursé à la paroisse des Ponts! — à tous les malheureux qui cherchaient un refuge.

Avec la plus totale simplicité, sans fortune, mettant les petites ressources de sa ferme au service des pauvres, des orphelins, des infirmes et des misérables qu'elle recevait

comme des envoyés de Dieu, Mme Santschy a accompli une mission tout à fait extraordinaire.

C'est ainsi qu'elle a élevé vingt-deux enfants misérables et qu'elle n'a jamais repoussé les centaines de rôdeurs qui frappaient à la porte de son hospitalière maison, dont certains détenus disaient: « Quand je sortirai de prison, j'irai chez Mme Santschy... »

Sans se décourager jamais devant les déceptions, elle avait trouvé en M. Jung, pasteur, en possession d'un brevet d'instituteur, une aide providentielle (comme la plupart des secours qu'elle attribuait à sa foi sans réserve). Car on put créer une petite classe à la Tourne et les élèves qui se présentaient aux examens à Rochefort étaient tout aussi bien préparés que s'ils avaient suivi l'enseignement officiel.

Une foule immense a assisté au service funèbre de celle que ses protégés appelaient avec respect « la femme du bon Dieu ». Tous ceux qu'elle avait recueillis, secourus, élevés ou relevés la pleurent. Et l'on se prend à penser à la valeur combien plus efficace des vertus chrétiennes mises en pratique et non seulement proclamées. NEMO.

AU THÉÂTRE

L'invitation au château

Des gens blasés revenaient de ce château en disant: « Ce n'est pas mal; mais c'est toujours un peu la même chose chez M. Anouilh! » Comme si l'on faisait grief à Molière d'avoir écrit « Les fourberies de Scapin » après « L'étourdi »... Quel terrible mépris des courtes années sur les forces du monde! La richesse, l'égoïsme, les conventions, les hiérarchies. Les petites rayures? Des mots très durs contre les magnats de la finance, les vanités du « beau monde », les ruses de la « bonne société ». Nouveaux riches et leur hygiène heureuse ou détraquée, indécrottables lucides et cyniques, tous les vils échantillons d'humanité en venant pour leur grade. Mais résolument rose, l'ensemble; parce que tous les éléments d'un drame possible deviennent les pièces enrubannées d'une farce merveilleusement sautillante et sont utilisés pour construire une comédie d'intrigue d'un rare équilibre, d'une ironie pas trop amère.

L'auteur feint de se regarder jouer et commente lui-même: « Vous voyez que nous sommes en pleines conventions théâtrales ». Ou bien, ayant utilisé pour la première fois sur scène le truc décoratif classique de l'écran des deux personnages incarnés par un seul acteur, il écarte l'obstacle d'une chiquenaude au moment où les jumeaux doivent logiquement se retrouver ensemble sur la scène. Celui qui est là parle... que l'autre ne viendra pas. Et gagne!

Toute cette série de belles bouffonneries enserme une scène capitale opposant puis réunissant le multimillionnaire et la petite pauvre. L'argent, l'attrait qu'il constitue pour les riches, le dégoût qu'il inspire aux pauvres est un des thèmes favoris d'Anouilh. Rarement il a été exposé avec autant de détails et à mieux fait ressortir l'impossibilité d'aplanir certains antagonismes sociaux.

LA COUDRE

Installation du pasteur et des anciens

(c) De nombreux paroissiens ont assisté dimanche soir à la chapelle au culte d'installation du pasteur Eugène Terrière, des membres du Conseil des anciens et du Conseil d'Eglise.

M. Marc DuPasquier, délégué du synode, présidait la cérémonie. M. E. Terrière fit un bref historique de la constitution de la nouvelle paroisse de la Coudre-Monruz dont il s'occupe depuis l'automne 1945. Il résuma brièvement les diverses étapes de la construction de la chapelle et du clocher. C'est un fait peu-être unique dans notre canton d'assister à l'installation du pasteur et des anciens au cours du même culte.

Petite chronique

(c) La neige tombée en ce début d'année a été fort appréciée par les enfants qui eurent tôt fait de trouver des pistes à leur convenance dans les différents champs et talus fort inclinés de la Coudre. Cependant, les murs placés immédiatement au bas des pentes provoquent souvent des arrêts trop brusques qui furent la cause de quelques plaies et bosses heureusement sans gravité.

Les diverses sociétés du village font preuve d'une grande activité. Plusieurs soirées sont prévues cet hiver. Signaux pour cette semaine un concert donné à la chapelle en faveur de la « Chaîne du bonheur ».

A la chapelle, dans le clocher maintenant terminé, la cloche tinte allégrement. Les bancs, munis de dossiers, sont rendus plus confortables. A l'entrée, un porche couvert permet un accès facile et agréable par n'importe quel temps.

Je lève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours. Le secours me viendra de l'Eternel. Ps CXXI, 1.

Madame et Monsieur Jules Prain-Gysin et leurs enfants, à Genève et à la Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Charles Nob-Beney, à Sion; les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de leur bien-aimé papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent,